|  |
| --- |
|  |
| **Rapport de mission de vérification indépendante des réalisations du Programme intégré REDD+ (PI REDD) de l’Equateur** |
| **Rapport provisoire** |

|  |
| --- |
| Par Antoine Bily Bolakonga Ilye  Consultant indépendant |

# **Table des matières**

[**Table des matières** 1](#_Toc99551121)

[**LISTE DES ABREVIATIONS** 4](#_Toc99551122)

[**RESUME EXECUTIF** 5](#_Toc99551123)

[**1.** **INTRODUCTION** 5](#_Toc99551124)

[1.1. Contexte et justification de la mission 5](#_Toc99551125)

[1.2. Brève description du PIREDD Equateur 6](#_Toc99551126)

[1.3. Objet de la mission 7](#_Toc99551127)

[**2.** **NOTE METHODOLOGIQUE** 7](#_Toc99551128)

[2.2. Revue bibliographique 8](#_Toc99551129)

[2.3. Préparation et planification des vérification 8](#_Toc99551130)

[2.4. Echanges ciblés avec les partenaires et bénéficiaires du programme 8](#_Toc99551131)

[**3.** **VERIFICATION PAR COMPOSANTE** 10](#_Toc99551132)

[**3.0. Indicateurs, cibles et niveau d’atteinte des réalisations** 11](#_Toc99551133)

[3.1. Composante Gouvernance (mise en œuvre par la FAO) 16](#_Toc99551134)

[3.1.1. Structuration et renforcement des capacités des plateformes de concertation 16](#_Toc99551135)

[3.1.1.1. Plate-forme multi-acteurs 16](#_Toc99551136)

[3.1.1.2. Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) 17](#_Toc99551137)

[3.1.1.3. Comité de Pilotage (COPIL) 17](#_Toc99551138)

[3.1.2. Implication, niveau de collaboration et perception de l’administration provinciale 17](#_Toc99551139)

[3.1.3. Structures de gouvernance locale (CLD) 19](#_Toc99551140)

[3.1.3.1. L’existant 19](#_Toc99551141)

[3.1.3.2. CLD préexistant 19](#_Toc99551142)

[3.1.3.3. Nouveaux CLD 20](#_Toc99551143)

[3.1.3.4. Situation d’inexistence des CLD 21](#_Toc99551144)

[3.1.3.5. Défi en matière au niveau de la gouvernance 21](#_Toc99551145)

[3.1.4. Documents stratégiques de mise en œuvre et mécanismes de gestion des conflits 21](#_Toc99551146)

[3.1.5. Collaboration entre les différentes structures d’appui à la gouvernance. 22](#_Toc99551147)

[**3.2. Composante Aménagement du territoire (mise en œuvre par la FAO)** 23](#_Toc99551148)

[3.2.1. Processus de planification participative de l’utilisation et d’affectation des terres selon leurs vocations 23](#_Toc99551149)

[3.2.1.1. Processus de conception de PSAT 25](#_Toc99551150)

[3.2.1.2. Plan simple de gestion, inventaire multi-ressources et Analyse socioéconomique selon le genre 26](#_Toc99551151)

[3.2.1.3. Cadre institutionnel de l’aménagement du territoire et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l’aménagement du territoire 26](#_Toc99551152)

[3.2.1.4. Conflits d’intérêt entre communautés et confusions entre acteurs de terrain 26](#_Toc99551153)

[3.2.3. Problématique de la préservation des tourbières à l’échelle de la province 27](#_Toc99551154)

[**3.3. Composante Foresterie (mise en œuvre par WWF)** 27](#_Toc99551155)

[3.3.1. Implication des autorités dans les processus et la certification des titres et respect des droits fonciers 27](#_Toc99551156)

[3.3.2. Intégration par les exploitants forestiers et les communautés locales de pratiques durables d’exploitation des ressources ligneuses forestières 29](#_Toc99551157)

[**3.4. Composante Agriculture (mise en œuvre par WWF)** 31](#_Toc99551158)

[3.4.1. Renforcement des capacités des services techniques 31](#_Toc99551159)

[3.4.2. Adoption par les ménages producteurs agricoles de modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt 32](#_Toc99551160)

[3.4.2.1. Cultures pérennes portées par les fermiers pilotes et les planteurs 32](#_Toc99551161)

[3.4.2.2. Champ de multiplication de bouture de manioc 35](#_Toc99551162)

[3.4.2.3. Risque phytosanitaire 36](#_Toc99551163)

[3.4.2.4. Appréciation et niveau d’adoption de la nouvelle variété de manioc diffusée et destination des récoltes 36](#_Toc99551164)

[3.4.3. Maman chikwangue 37](#_Toc99551165)

[3.4.4. Associations Villageoises d’Epargne et Crédit (AVEC) 38](#_Toc99551166)

[**3.5. Composante Bois – Energie (mise en œuvre par WWF)** 40](#_Toc99551167)

[3.5.1. Appui à la production du bois énergie à faible impact environnemental et promotion des sources d’approvisionnement durable 40](#_Toc99551168)

[3.5.1.1. Mise en place des boisements 40](#_Toc99551169)

[3.5.2. Efficacité et efficience énergétique 41](#_Toc99551170)

[3.5.2.1. Processus de fabrication des foyers améliorés 41](#_Toc99551171)

[3.5.2.2. Commercialisation des foyers améliorés 42](#_Toc99551172)

[3.5.2.3. Appréciation des foyers améliorés 43](#_Toc99551173)

[3.5.2. Appui à la sécurisation et à la mise des savanes 44](#_Toc99551174)

[**3.6. Composante Démographie/Planification familiale (mise en œuvre par la FAO)** 46](#_Toc99551175)

[**4. Conclusion, défis du programme et recommandations** 48](#_Toc99551176)

[4.1. Conclusion 48](#_Toc99551177)

[4.2. Défis du programme 48](#_Toc99551178)

[4.3. Recommandations pour améliorer la réalisation des résultats 49](#_Toc99551179)

[**Annexe 1. Agenda exécuté sur terrain** 54](#_Toc99551180)

[**Annexe 2. Liste des personnes et structures rencontrées** 58](#_Toc99551181)

# **LISTE DES ABREVIATIONS**

|  |  |
| --- | --- |
| ACE | Agence congolaise pour l’Environnement |
| AGR | Activité Génératrice des revenus |
| AP | Association Paysanne |
| APV | Accord de Partenariat Volontaire |
| AT | Aménagement du Territoire |
| AVEC | Association Villageoise d’Épargne et Crédit |
| CAFI | Central African Forest Initiative |
| CARG | Conseil Agricole et Rural de Gestion |
| CCPF | Conseil Consultatif Provincial des Forêts |
| CFCL | Concession Forestière de Communauté Locale |
| CLD | Comité Local de développement |
| CLIP | Consentement Libre, Informé et Préalable |
| COPIL | Comité de pilotage |
| CTMP | Comité Technique Multisectoriel Permanent |
| FAO | Food and Agriculture Organization of the United Nations |
| EIES | Évaluation des impacts environnementaux et sociaux |
| ENRD | Environnement Ressources Naturelles et Développement |
| FLEGT | Forest Law enforcement and Trade |
| FONAREDD | Fonds National pour la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et Dégradation |
| GASHE | Groupe d’Action pour la Sauvegarde de l’Homme et de son Environnement |
| INERA | Institut National d'Etude et Recherche Agronomiques |
| IPAPEL | Inspection Provinciale de l’Agriculture, Pêche et Elevage |
| LoA | Letter of Agreement (Protocole d’accord) |
| MGPR | Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours |
| OP | Organisation Paysanne |
| PA | Population autochtone |
| PDL | Plan de développement local |
| PEFC | Petite Entreprise Forestière Communautaire |
| PF | Planning familial |
| PFNL | Produit Forestier Non Ligneux |
| PIREDD Equateur | Programme intégré REDD+ dans la Province d’Equateur |
| PLAT | Plan locale d’affectation des terres |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PSAT | Plan Simple d’Aménagement du Territoire |
| PSG | Plan Simple de Gestion |
| PTBA | Plan de Travail et Budget Annuel |
| PPAT | Plan Provincial de l’Aménagement du Territoire |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REPALEF | Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion des Ecosystèmes Forestiers de la RDC |
| RFN | Rainforest Foundation Norway |
| SENASEM | Service National de Semence |
| SNAT | Schéma National d’Aménagement du Territoire |
| WWF | Fonds Mondial pour la Nature |

# **RESUME EXECUTIF**

La mission de vérification des réalisations du Programme Intégré REDD+ dans la province de l’Equateur (PIREDD Equateur) repose à la fois sur une approche documentaire et une démarche de vérification factuelle sur terrain. Le leitmotiv qui a présidé à la réalisation de la présente étude privilégie la confrontation des informations contenues dans les différents documents du PIREDD Equateur aux réalités effectives de terrain, en faisant intervenir les différents partenaires d’exécution, les prestataires des services, l’administration publique, les organisations de la société civile environnementale, les organisations paysannes (CLD) porteuses des investissements REDD+, les bénéficiaires de différents niveaux, tout en observant l’évolution des progrès enregistrés.

Cette vision croisée a permis une meilleure compréhension des perceptions des parties prenantes, de poser le diagnostic l’évolution de différentes composantes, les rapports qu’entretiennent les parties prenantes afin d’analyse la cohérence et l’intégration du PIREDD Equateur d’une part, et d’autre part, de recadrer la stratégie d’intervention afin d’améliorer l’impact du programme dans les différents secteurs d’intervention.

Les visites des réalisations ont été effectués dans 5 des 6 secteurs du programme (dont 4 pilotes à savoir Bokatola dans le territoire d’Ingende, Elanga, Ekonda et Lac Ntomba dans le territoire de Bikoro d’une part et un autre dans le secteur de Lusankani en territoire de Lukolela) en mettant un point d’orgue sur les CLD porteurs des investissements et en étant attentifs aux préoccupations des parties prenantes afin de déceler les facteurs de réussites et d’échecs, les motivations d’adhésion et d’adoption, la participation, l’inclusivité. Il était également question d’analyser dans quelle mesure les interventions du PIREDD contribuent atténuer les effets de la déforestation. Sur base des constats effectués, quelques défis ont été relevés et les options stratégiques proposées. Ceci devrait permettre de mieux orienter les futures interventions du PIREDD Equateur dont l’objectif spécifique est d’engager une dynamique visant à adresser, dans une approche intégrée et un contexte multisectoriel, les différents moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts (agriculture, forêt, énergie, aménagement du territoire, foncier, gouvernance et Démographie) tout en assurant la croissance économique, l’augmentation des revenus des populations, l’amélioration de leurs conditions de vie, en particulier les plus pauvres et vulnérables (femmes, jeunes et peuples autochtones).

# **INTRODUCTION**

# Contexte et justification de la mission

Le République Démocratique du Congo (RDC) a signé le 22 avril 2016 une première Lettre d’Intention (LoI) avec l’Initiative pour la forêt de l’Afrique Centrale (CAFI) qui couvre la période 2016-2020. Durant ce premier cycle de partenariat, le Fonds National REDD+ (FONAREDD), bras financier de cet accord, a financé au total 18 programmes, dont 7 programmes intégrés REDD+ (PI REDD) dans 9 provinces de la RDC (Tshopo, Bas-Uélé, Ituri, Mongala, Sud-Ubangi, Equateur, Mai-Ndombe, Kwilu et Maniema).

Tous ces programmes intégrés mis en œuvre visent à adresser, dans une approche intégrée et un contexte multisectoriel, les différents moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts (agriculture, forêt, énergie, aménagement du territoire, foncier, gouvernance et Démographie) identifiés dans ***la Stratégie Cadre Nationale REDD+*** validée en Conseil des Ministres de novembre 2012, dont l’objectif est de stabiliser le couvert forestier à 63.5% du territoire national à l’horizon 2030 tout en assurant la croissance économique, l’augmentation des revenus des populations, l’amélioration de leurs conditions de vie, en particulier les plus pauvres et vulnérables (femmes, jeunes et peuples autochtones).

La réalisation de ces objectifs ne saurait se faire sans des programmes d’exécution percutants, performants et qui délivrent des résultats. En effet, le FONAREDD a la responsabilité au-delà des missions de suivi et des évaluations, de commanditer des vérifications indépendantes de tous les programmes de son portefeuille, conformément aux prescrits de la LoI RDC – CAFI, et dont les conclusions sont analysées et permettent au FONAREDD de lever des options opportunes à la poursuite des appuis aux programmes.

Approuvé en août 2019 pour une période de 48 mois et financé à hauteur de 10 M USD par le Comité de Pilotage du FONAREDD sur l’allocation de CAFI à la RDC et la contribution de l’Ambassade de la Suède, le PIREDD Equateur est exécuté par la FAO en partenariat et dans un contexte unifié d’un seul projet avec WWF (son principal partenaire de mise en œuvre).

Ayant atteint plus de 92% des dépenses et engagements du 1er transfert de 6 M USD à titre de 1ère tranche de financement, le PIREDD Equateur n’aura plus des ressources financières pour appuyer son plan de travail annuel 2022. Conformément aux orientations de la LoI RDC – CAFI 2016 – 2020 (article VI) et du Comité de Pilotage du FONAREDD, le transfert de la 2ième tranche de financement est conditionné par l’évaluation indépendante satisfaisante de la performance du programme.

Le Comité Technique 44 du FONAREDD tenu le 09 décembre 2021 a résolu, après analyse de la note produite par l’agence d’exécution (FAO) sur les risques que court le programme en 2022, de commanditer une mission de vérification des réalisations sur le terrain dont les conclusions devront guider les instances du FONAREDD sur les appuis à apporter au plan de travail 2022 du PIREDD Equateur. Une mission d’évaluation indépendante sera programmée pour 2022.

C’est dans ce contexte que s’inscrit la présente mission dont les conclusions guideront les instances du FONAREDD sur les appuis à apporter au plan de travail 2022 du PIREDD Oriental.

# Brève description du PIREDD Equateur

Le programme intégré REDD+ Equateur est un des 7 programmes intégrés REDD+ à emprise provinciale en République Démocratique du Congo (RDC), qui initie des actions d’atténuation du changement climatique sur une base territoriale, en renforçant les capacités des acteurs locaux à élaborer et mettre en œuvre des projets durables de développement. Il s’inscrit dans un contexte mondial de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) issus de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Le PIREDD Equateur est articulé autour des six principaux axes suivants :

* L’amélioration de la gouvernance à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés (Ministères de l’agriculture, du développement rural et de l’environnement) et des communautés locales réunis autour des CLD ou des OP ;
* L’aménagement du territoire au travers de la planification du développement et le zonage comme base pour la gestion du territoire ;
* La gestion communautaire durable des forêts en vue de réduire les pressions qui y sont exercées et de renforcer les stocks de carbone forestiers ;
* La valorisation des jachères post-culturales au travers des activités agricoles intégrées (cultures intercalaires vivrières-pérennes, rotation/assolement des cultures, etc.) et la conquête des savanes par la promotion de l’agroforesterie et l’agriculture de conservation, exercées de manière collective (CLD, OP) ou individuellement par le ménages pour accroître les moyens d’existence et diversifier les sources de revenus, tout en réduisant la pression sur les forêts primaires peu ou pas perturbées ;
* L’appui à l’agroforesterie urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire (culture vivrière, fruitière et maraîchère), à la création et la promotion des sources d’énergie durable en périphérie des grands centres (Mbandaka, Bikoro, Ngombe, etc.) et dans les alentours des habitations en milieux ruraux ;
* L’accès aux services de planning familial et aux services nutritionnels en faveur des populations locales et peuples autochtones.

Le programme couvre quatre des sept Territoires que compte la province de l’Equateur à savoir : (i) les 3 Territoires du sud de la Province (Bikoro, Lukolela, Ingende) frontaliers de la Province de Mai-Ndombe afin d’éviter l’effet de rebond, dans un contexte de continuum, entre ces deux massifs forestiers contiguës, qui annihilerait les différents efforts en cours et prévus qui devront y être menées, notamment dans le cadre de PIREDD Mai-Ndombe incluant les Plateaux ; (ii) le Territoire de Bomongo, qui contient une des plus vastes zones humides du pays, dont une partie a été érigée en aire protégée : Réserve de la Ngiri.

# Objet de la mission

L’objectif global de cette mission de vérification indépendante est de renseigner les instances de gouvernance du FONAREDD sur le niveau de réalisation du PIREDD Equateur (réalisation globale de démarrage du projet à ce jour et réalisation du PTBA 2021) pour leur permettre de prendre des décisions éclairées sur les modalités de la prise en charge du PTBA 2022 en attendant les conclusions d’une évaluation à mi-parcours ultérieure.

Les principaux objectifs spécifiques sont les suivants :

* Evaluer de manière détaillée, conformément aux objectifs initiaux et au cadre des résultats du programme, le niveau d’atteinte des indicateurs de résultats concrets ;
* Pour chaque indicateur, compiler les résultats atteints dans le temps (moyens de vérification ou éléments factuels). Pour les indicateurs qui n’ont pas été rapportés (ou dont la base de référence est manquante) et/ou n’atteignent pas l’objectif prévu dans le temps tel que défini dans le PRODOC, trouver la justification de leur non-réalisation ;
* Formuler des recommandations sur la façon d’améliorer les progrès dans l’atteinte des résultats.

# **NOTE METHODOLOGIQUE**

La démarche méthodologique adoptée pour parvenir aux résultats présentés dans rapport s’est déployée en quatre :

1. La revue bibliographique ;
2. La préparation et la planification des vérifications ;
3. Les échanges ciblés avec les partenaires et bénéficiaires du programme ;
4. Les vérifications statistiques terrain des réalisations d’étape rapportées par composante de mise en œuvre du programme.

# Revue bibliographique

La revue bibliographique s’est articulée autour de l’exploitation de la documentation fournie par le FONAREDD dont le PRODOC PIREDD Equateur, les différents rapports annuels, les PTBA, une valise OneDrive, des documents provenant des agences d’exécution, des prestataires ainsi que d’autres documents mises à notre disposition. Les traces de ces documents apparaissent dans les annexes.

# Préparation et planification des vérification

Cette étape s’est déroulée en trois temps. En premier lieu, nous avons rencontré l’équipe FONAREDD à Kinshasa (le 14/02/2022) pour une prise de contact et des échanges et en deuxième lieu, nous avons conféré en visio-conférence avec l’équipe de mise en œuvre FAO et WWF (le 15/02/2022) pour un cadrage et une harmonisation du calendrier de la mission. Ceci s’est fait en étroite collaboration avec l’équipe du FONAREDD constituée de Fabrice Nikuna (chargé de suivi et évaluation) et de Gloire Munesha (chargé de communication) qui nous ont accompagné dans tout le parcours de la mission. Dans un troisième temps, aussitôt arrivé à Mbandaka, nous avons eu une réunion de briefing et planification avec l’équipe FONAREDD, Chef de mise de mise en œuvre de la FAO (M. François Kapa) et son adjoint WWF (M. Laurent Nsenga).

# Echanges ciblés avec les partenaires et bénéficiaires du programme

Aussitôt arrivée à Mbandaka, selon les usages, nous avons présenté nos civilités à l’autorité provinciale (empêchée) via son Directeur de cabinet avec qui nous avons eu des échanges fructueux et révélateurs sur le niveau d’implication du Gouvernorat et l’état de collaboration avec le PIREDD Equateur. Ensuite, le 17 et le 18/02/2022 puis entre les voyages dans les différents secteurs, nous avons entrepris des échanges ciblés avec les différents partenaires et bénéficiaires du programme à Mbandaka. Il s’agit notamment de la Coordination provinciale de l’environnement, de l’Inspection provinciale de l’agriculture, des Divisions du développement provinciale et du Genre et Famille, CTMP-PF, les organisations de la société civile environnementale (GTCRR, REPALEF, REPEQ, APAI, …), les prestataires des services (ERND et GASHE), les associations impliquées dans la fabrication et la vente des foyers améliorés.

L’agenda exécuté sur terrain ainsi que la liste des personnes rencontrées sont repris aux annexes.

* 1. Vérifications statistiques terrain des réalisations d’étape rapportées par composante de mise en œuvre du programme

Notre choix a tenu compte du principe de représentativité étant donné que sur les 6 secteurs du programme, 5 ont été visités (dont 4 pilotes à savoir Bokatola dans le territoire d’Ingende, Elanga, Ekonda et Lac Ntomba dans le territoire de Bikoro d’une part et un autre dans le secteur de Lusankani en territoire de Lukolela) avec, à la clé, l’ensemble des composantes. Une approche statistique, basée sur un échantillonnage aléatoire, a donc guidé la vérification des réalisations d’étape rapportées par composante de mise en œuvre du programme.

A ce niveau, il est intéressant de signaler que, partout, les entretiens se déroulaient dans des endroits ouverts (paillotes ou esplanades) sauf lorsqu’il s’agissait des bureaux de l’administration ou des organisations de la société civile. Hormis le secteur de Lusankani où nous avions généralement une dizaine des personnes par entretien, dans les 3 secteurs de Bikoro et celui de Bokatola, les entretiens se déroulaient avec quasiment l’ensemble des villageois. A Bofidji (secteur des Elanga, en territoire de Bikoro), avant de prendre la parole, les femmes devaient passer par le chef pour obtenir l’autorisation. Quant aux PA, généralement après les questions, ils préfèrent systématiquement se retirer pour se concerter et désigner une seule personne qui répondra en donnant l’avis du groupe.

Tableau 1. Déroulement des visites

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Résultats vérifiés** | **Atteinte** |
| **1.** | Implication/participation des bénéficiaires et perspectives d’appropriation | **Administration**   * Coordination provinciale de l’AT * Coordination provinciale de l’environnement * Inspection provinciale de développement rural * Inspection provinciale de l’agriculture * Division Genre et famille * CTMP-PF et PNSR/Equateur |
| **Société Civile**   * GTCRR * REPALEF * REPEQ * APAI |
| **2.** | Commercialisation des 1500 foyers améliorées | **3 Associations féminines de vente des foyers améliorés consultées** |
| **1.** | Mise en défens | Au moins 1/3 de superficie mise en défens des savanes visitées |
| **2.** | Reboisement *Acacia* | Au moins 20 ha sur 50 ha reboisés visités |
| **4.** | Unités opérationnelles de fabrication foyers | 1 unité à visiter |
| **5.** | Structures locales de gouvernance préexistant | 10 CLD (choisis au hasard des visites) préexistant et mis à contribution visités des savanes mises en défens |
| **6.** | Champs multiplication boutures manioc | 8 champs de multiplication manioc visités |
| **1.** | Champs multiplication boutures manioc | 10 champs visités |
| **2.** | Champs multiplication cultures vivrières (arachide, maïs, igname, etc.) | 1 champs visités |
| **3.** | Pépinières cultures pérennes | 3 pépinières visitées |
| **4.** | Unité de fabrication foyers améliorés | 2 Unités Visitées |
| **5.** | Structures locales de gouvernance créées | 2 CLD Créées visités ayant des activités (choisis de manière aléatoire à partir de la liste des CLD) |
| **6.** | Structures locales de gouvernance préexistant | 14 CLD préexistant et mis à contribution visités |
| **7.** | AVEC constituées et actives | 5 AVEC visités |
| **8.** | Plantation (ha) cultures pérennes établies | 12 Fermiers pilotes et planteurs indépendants visités |
| **9.** | CFCL accompagnées pour production PSG | 3 CFCL accompagnées visitées |
| **10.** | Microentreprises PFNLs constituées | 5 microentreprises visitées |
| **11.** | CFCL en instance d’attribution des titres | 2 communautés engagées dans le processus visitées |
| **12.** | Agents territoriaux et de secteurs renforcés en capacités | 10 agents consultés |

# **VERIFICATION PAR COMPOSANTE**

De prime abord, il importe de noter que l’analyse des documents explorés et les vérifications de terrain révèlent des niveaux d’exécutions variables selon les composantes et sous composantes d’une part et les entités territoriales d’autre part. Une analyse synoptique de la mise en œuvre des composantes du PIREDD Equateur suggère - nonobstant les avancées significatives et les nombreux signes positifs observés en termes d’impacts – une certaine évolution à deux vitesses selon les agences d’exécution (FAO et WWF). Il s’avère que celles placées sous la responsabilité du WWF (Agriculture, Foresterie et Bois Energie) se déroulent plus ou moins normalement malgré quelques retards enregistrés alors que celles sous la responsabilité de la FAO (Gouvernance, Aménagement du territoire et Démographie) donnent l’impression de n’être qu’encore qu’à l’étape exploratoire ou d’amorce, sans doute, plombées par une lourde bureaucratie.

Le présent rapport est le fruit de l’analyse préalable de la documentation mise à notre disposition qui a permis, à son tour de concevoir une feuille de route qui a, in fine, favorisé une meilleure vérification des réalisations du PIREDD Equateur sur terrain, selon ses différentes composantes dans les 6 secteurs de la zone d’intervention à savoir les 4 secteurs pilotes (Elanga, Ekonda et lac Ntomba dans le territoire de Bikore et Bokatola dans le territoire d’Ingende) ainsi que Lusankani (en territoire de Lukolela) et Ngiri (en territoire de Bomongo).

# **3.0. Indicateurs, cibles et niveau d’atteinte des réalisations**

Tableau 2. Indicateurs, cibles et le niveau d’atteinte/réalisation

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Composantes du programme** | **Indicateurs** | **Cible** | **Résultats atteints et vérifiés** | **Eléments de vérification Terrain/Observations** |
| **1.** | **Gouvernance (**Structures mises en place ou redynamisées**)** | Une plate-forme multi-acteurs officiellement constituée et effectivement | 1 | Une plate-forme multi-acteurs installée et fonctionnelle | * Draft arrêté fonctionnement, rapports des réunions organisées, etc. |
| CCPF mis à contribution dans les réflexions prospectives sur la gestion durable des forêts et de l’environnement | 1 | Le CCPF existait et est mis à contribution | * Nombre des réunions organisées en faveur de CCPF. |
| Rapport de revue contextuelle des moteurs de déforestation produit | 1 | Rapport contextuel des moteurs de déforestation produit, à consolider par une étude appropriée | * Existence du rapport |
| Un système de gestion des Plaintes et Recours, y compris d'Information sur les Sauvegardes mis en place et fonctionnel | --- | Mécanisme des plaintes et une EIES assortie de et des mesures de sauvegarde disponible, validé par le FONAREDD et soumis à l’approbation d’ACE pour exécution. | * Jusque-là, très peu vulgarisé. Seuls 2 plaintes reçues et traitée |
| Nombre de structures locales de gouvernance mises en place et fonctionnelles | 359 CLD et 7 CARG dont un territorial (Bikoro) | -255 CLD constitués dont 165 CLD et 1 CARG préexistants à refonder  90 CLD | * Transparence et inclusivité du processus ; * Existence des documents   Constat mitigé : pas de redynamisation réelle ni installation efficace,  Pas de PV des assemblées électives. |
| **2.** | **Aménagement du territoire (PSAT produits)** | Nombres de PSAT élaborés | 326 PSAT dont prioritairement 38 | Trois (3) PSAT produits et 3 PSAT supplémentaires sont en cours de planification et les travaux y afférents devraient se terminer en mi-mars 2021 pour atteindre 6 PSAT | * Transparence, inclusivité et participation des bénéficiaires ; * Approches FONAREDD adoptées ; * Produits cartographiques de trois mis à la disposition des communautés pour la mise en œuvre en cours de révision, * Connaissance de la communauté du processus d’AT etc. * Sérieux retard, harmonisation FAO GASHE en cours, * Trois PSAT finalisés rencontrer auprès des communautés sont rédigés en lingala et pas compréhensifs. * Besoin de prioriser les terroirs avec des assises cartographiques qui canalisent les investissements. |
| **3.** | **Foresterie** | Nbre de CFCLs avec titres légaux acquis | 60 CFCLs avec titres légaux | 14 CFCLs avec titres légaux accompagnées pour la production des PSG | * Effectivité de réalisation des travaux préfigurant les PSG : Inventaires multi-ressources et ASEG * Plus de deux ans, aucun PSG disponible (voir rapports annuels 2020 et 2021) |
| 28 dossiers des communautés constitués et transmis à l’autorité pour obtention des titres | * Existence physique et témoignages des communautés bénéficiaires |
| 10 dossiers des communautés en constitution dans le territoire d’Ingende | * Témoignages des communautés bénéficiaires |
| Ha de forêts sous gestion durable de communautés ;  - Superficie (ha) de savanes reboisées | 480 000 ha constitués de 60 CFCLs avec titres légaux | 257 620ha constituant 42 CFCLs dont 14 avec titres acquis et 28 autres en processus de négociation avancé d’octroi des titres | * Réticences des autorités attitrées à poursuivre des nouveaux octrois sans que les premiers soient préalablement valorisés en faveur des communautés bénéficiaires |
| Micro-entreprises forestières impliquées dans l’exploitation des PFNLs dans les CFCLs valides constituées et accompagnées | Pas de nombre au départ | - 61 micro-entreprises constituées et accompagnées dans l’exploitation des PFNLs phares ;  - 18 autres nouvelles microentreprises forestières des PFNL avec agrément dans 5 villages essentiellement PA dans le secteur de Bokatola | * Témoignages des bénéficiaires |
| Implication de l’administration et de la société civile environnementale | Administration publique et société civile environnementale impliquée | Faible implication de l’Administration et de la société civile dans le processus | * Témoignages Administration publique et société civile environnementale |
| **4.** | **Agriculture** | Nombre d’ha des cultures pérennes installées | 3 000 ha de cultures de rente sous exploitation familiale | Mise en place des plantations de cultures pérennes (dont 145 ha palmier à huile) par les fermiers pilotes et planteurs indépendants ; | * Existence physique (superficie - ha plantée) et qualité de mise en place ; niveau de satisfaction des bénéficiaires et attentes * Contrats signés avec les bénéficiaires pour évaluer les responsabilités |
| Superficie des cultures de rente sous exploitation familiale | Au moins 3 000 ha de cultures de rente (caféier, cacaoyer, palmier, …) sous exploitation familiale installés | Environ 8 500 plants de palmiers à huile produits et distribués pour une superficie de plantation attendue de l’ordre de 363 ha dont 145.1 ha déjà établis, auxquels il faut ajouter des lots importants des plants de caféier, cacaoyer, arbres fruitiers et à chenilles en cours de distribution | * Existence physique et état de suivi * Existence physique (superficie - ha plantée) et qualité de mise en place ; niveau de satisfaction des bénéficiaires et attentes * Contrats pas encore signés avec les bénéficiaires pour évaluer les responsabilités |
|  | 300 ha des cultures vivrières | Champs de multiplication des variétés améliorées :  - 200 ha de des boutures améliorées de manioc ;  - 5 ha d’arachide ;  - 2 ha de maïs ;  - 0.5 ha d’igname | * Existence physique (superficie - ha plantée) et qualité de mise en place ; niveau de satisfaction des bénéficiaires et attentes |
| Nombre d’AVEC mise en place | 30 AVEC des femmes productrices de la chikwangue améliorée | 30 AVEC des femmes productrices de la chikwangue améliorée | * Existence physique (agréées ou non) ; nature de l’appui accordé par le programme ; niveau de satisfaction des bénéficiaires et attentes |
| Nombre d’agronomes de Groupements et de secteurs renforcés en capacités et opérationnels dans l’accompagnement des communautés | --- | 48 agents territoriaux et de secteurs formés pour accompagner les communautés | * Echanges avec les bénéficiaires au niveau des territoires et secteurs visités * Type de module dispensé |
| **5.** | **Energie** | Ha de plantation énergétique en plein et sous agroforesterie | 3000 ha de reboisement | 470 ha de boisement énergétique installés sous PSE dont 420 dans le secteur du Lac et 50 dans le secteur de Lusakani | * Existence physique (superficie - ha plantée) et qualité de mise en place ; Niveau de satisfaction des communautés bénéficiaires et attentes |
| 1 300 ha de savanes identifiés et négociés pour le reboisement | * Modalités de consultations des communautés (CLIP ?) ; * Modalités de gestion convenues (application PSE ? ou autre ?) * Il n’existe pas encore un mécanisme mis en place pour le suivi et validation des activités réalisées ainsi que le paiement PSE |
| Ha de savanes mis en défens | 7 000 ha de mise en défens des savanes | 5 228 ha de savanes mises en défens dans le secteur de Lusakani | * Existence physique et implication des communautés bénéficiaires ; * Travaux de mise en défens réalisés et en cours : Pare-feu et cultures de couloirs installées, plan de surveillance, Visibilité, etc. |
|  |  | 7 unités de fabrication des foyers améliorés installés et accompagnés | * Existence physique et état/niveau d’opérationnalité * Difficultés et contraintes, etc. |
| Production des foyers culinaires améliorés et mise sur les marchés | Au moins 10 000 foyers culinaires améliorés additionnels produits et mis sur le marché | Encadrement de commercialisation de 3 750 foyers culinaires améliorés mis sur les marchés urbains par les associations des femmes préalablement sélectionnées | * Collecte des statistiques : nombre de foyers réceptionnés vs vendus * Retours des impressions des acheteurs, attentes |
| **6.** | **Planification familiale** | Un Comité Technique Multisectoriel Permanent de Planning familial est mis en place et fonctionnel | 1 | Implication CTMP-PF et PNSR au travers des réunions mensuelles de coordination | * Echanges ciblés avec CTMP-PF et PNSR provincial sur leur participation dans les activités rapportées : Plaidoyer pour un appui en faveur de la PF, Sensibilisation sur la PF, journées de nutrition, etc.   Constat : gros retard et sous administratif pour le démarrage effectif |

# 3.1. Composante Gouvernance (mise en œuvre par la FAO)

Après le lancement du programme en 2019, l’année 2020 s’est essentiellement caractérisée par la pose des jalons pour la composante gouvernance alors que l’année 2021 est celle de la consolidation des acquis.

## 3.1.1. Structuration et renforcement des capacités des plateformes de concertation

### 3.1.1.1. Plate-forme multi-acteurs

De manière participative, après identification et à la suite des concertations des parties prenantes de la sphère environnementale et du développement de la province de l’Equateur, la plate-forme multi-acteurs provinciale a été constituée progressivement au courant du premier semestre 2020. Cette dernière comprend 40 personnes représentant les structures constituantes des parties prenantes. Elle constitue un groupe de réflexion et de travail du PIREDD Equateur dont le but est de garantir par un partage, une compréhension commune et une appropriation la plus large et la plus inclusive possible d’une part, et l’identification des priorités des communautés locales en termes de lutte contre la pauvreté et la dégradation de leurs forêts d’autre part. Elle débat également des leçons apprises du PIREDD Equateur. Les réflexions muries au niveau des groupes thématiques multi-acteurs débouchent sur des recommandations adressées aussi bien au PIREDD/Equateur qu’à ses partenaires pour l’atteinte des objectifs du PIREDD/Equateur.

La première réunion de prise de contact s’est tenue en fin août 2020 et a discuté sur le draft d’un arrêté portant sa composition et son fonctionnement. A ce jour, l’arrêté n’a pas encore été signé par l’autorité provinciale. Cependant, le projet dudit arrêté a été enrichi par les différentes parties prenantes qui l’ont finalisé lors de la réunion de décembre 2021 afin de le soumettre à la validation du Gouverneur de province. Au cours de cette réunion, les échanges ciblés et prospectifs ont porté sur les questions d’aménagement du territoire, d’environnement (Forêts, tourbières, …) et du développement de la province. A l’issue de celle-ci, un rapport contextuel des moteurs de déforestation a été produit. Ce rapport a pointé du doigt différentes formes d’exploitation des forêts et de ses ressources qui accroissent la déforestation dont la pratique culturale du riz de marais qui va crescendo et qui menace les forêts marécageuses en affectant des zones de tourbières ; l’intensification de l’exploitation artisanale de bois et d’autres ressources naturelles ; l’exploitation de charbon de bois de plus en plus lucrative, plus que la pêche artisanale, tendant à favoriser la reconversion des pêcheurs, ce qui constitue une menace pour les forêts riveraines ; le boum immobilier avec l’augmentation de la consommation de bois de feu et de bois de service ; l’exploitation des carrières d’exploitation de la pierre pour les constructions immobilières et l’extension des zones d’habitation avec les infrastructures qui l’accompagne.

Tous ces facteurs connaissent une expansion à cause de la faible vulgarisation des lois consécutive à la faible motivation des agents commis au suivi et contrôle pour une application efficace des mesures d’application de la loi forestière et textes connexes d’une part et d’autre part à cause de la valorisation non rationnelle des ressources présentes et persistance de la pauvreté. Il en résulte l’impérieuse nécessité de promouvoir de nouveaux modes de gestion forestière impliquant les communautés à la base (foresterie communautaire, régulation de l’exploitation forestière artisanale basée sur une bonne planification d’exploitation des espaces.

### 3.1.1.2. Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF)

Le CCPF existe dans la province de l’Equateur mais il a été redynamisé en 2016 avec l’appui du WWF dans le cadre de son ancien projet CAFEC. Il intervient principalement dans le cadre de la foresterie communautaire et siège souvent en cas de litige. Dans le cadre du PIREDD, il a été mis à contribution en mai et aout 2020 dans le cadre des réflexions prospectives sur les forêts (moteurs de déforestation) et les tourbières de la province. Il participe également, au travers de ses délégués, aux sessions des réflexions prospectives sur l’environnement, le développement et l’aménagement du territoire dans la province. Par ailleurs, il est consulté pour donner ses avis techniques sur les requêtes des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) introduites par les communautés, avant l’approbation de l’autorité compétente,

### 3.1.1.3. Comité de Pilotage (COPIL)

Le COPIL est une haute instance d’orientation stratégique, d’évaluation et de planification du PIREDD Equateur. A ce jour, cette instance a organisé trois sessions dont deux en 2020 (mars et septembre) et une seule en 2021 (mars). Sa quatrième session qui devrait avoir lieu en décembre 2021, a été reportée pour 2022 et connait, depuis, quelques reports indépendants du PIREDD Equateur, principalement à cause de l’agenda politique chargée de l’exécutif provincial avec notamment les préparatifs liés à l’accueil de la conférence des gouverneurs et du Chef de l’Etat.

Les institutions de l’Etat (Gouvernorat et quelques divisions) ainsi que la société civile dont les organisations de PA prennent part aux sessions du COPIL et ont participé à quelques missions conjointes ainsi qu’aux travaux relatifs à l’élaboration du PTBA. Cependant, de manière presqu’unanime, les différentes parties prenantes déplorent que les sessions du COPIL, qui devraient être un peu plus techniques, s’apparentent à de simples formalités du fait qu’elles n’abordent pas des questions de fond ; ce qui ne permet pas non plus de lever de grandes options. Par ailleurs, certaines options du COPIL semblent ne pas avoir été prises en compte, notamment celle, levée lors du troisième COPIL, relative à la responsabilité du versement de PSE qui devrait être maintenue au WWF.

## 3.1.2. Implication, niveau de collaboration et perception de l’administration provinciale

Le PIREDD est un programme qui a un certain suscite un grand intérêt et de nombreuses attentes dans la province de l’Equateur. Aussi, les différentes institutions de la province (Gouvernorat, différentes coordinations et divisions provinciales de la sphère Forêts et Environnement) sont-elles impliquées de manière différente. L’inspection provinciale de l’agriculture est relativement mieux impliquée dans la mesure où quelques-uns de ses agronomes aussi bien de secteur que de groupement participent aux travaux de la composante Agriculture. Ainsi, globalement, elles apprécient, toutes, le Programme et les actions menées. Elles ont, pour la plupart reçu du PIREDD un appui en matériel informatique de bureau (ordinateur, PC ou Desk top) sans périphérique et dans une ville où la connexion internet est un véritable casse-tête et dans un contexte où elles ne peuvent guère s’y abonner ; il en résulte quelques difficultés relatives aux correspondances avec la FAO dont le mode préférentiel de communication reste les courriels.

Le Gouvernorat de la province de l’Equateur a l’impression de subir le Programme, d’être « floué » et de vivre un certain « saupoudrage » alors que le PIREDD Equateur lui appartient. En plaidant en faveur de plus de transparence et de traçabilité, il estime qu’il devrait être régulièrement associé aux grandes décisions relatives au PIREDD Equateur et surtout être mis au parfum de toute évolution ; la province n’est nullement copiée lorsqu’il s’agit des rapports relatifs au PIREDD Equateur. Certaines décisions dont celle de retirer la responsabilité du versement de PSE à WWF qui a été prise de manière unilatérale par la FAO sans consulter la province et surtout en dehors du COPIL. Néanmoins, lors de chacune de missions de terrain, l’équipe de vérification est systématiquement accompagnée soit d’un conseiller du Gouverneur de province, soit d’un cabinet du gouvernement. En définitive, le gouvernorat de province souhaite avoir, dans une certaine mesure, un droit de regard sur les aspects financiers de l’exécution du programme et émet le vœu d’obtenir un audit externe afin qu’elle soit, elle aussi au courant de la gestion étant donné que le programme appartient à la province de l’Equateur qui répond de certains aspects (principalement sécutaire).

Les coordinations et divisions provinciales de la sphère environnementale sont, quant à elles, faiblement impliquées dans les activités du PIREDD Equateur. Le politique semble l’emporter sur l’administratif alors que la pérennisation des acquis du Programme est plus du ressort de ce dernier. Leur participation ne se limite principalement qu’à des ateliers de lancement et d’évaluation, même si les divisions du développement durable et de l’aménagement du territoire avaient participé, chacune, respectivement à une mission dans le territoire de Lukolela et de Bikoro. Il en découle que ces divisions qu’une connaissance lacunaire et insuffisante de ce qui se passe réellement sur terrain. Par ailleurs, au niveau provincial, la coordination de l’environnement ne fait pas partie du COPIL alors qu’au niveau national, le Secrétariat général du MEDD en fait partie. La division provinciale de l’aménagement du territoire manifeste son intérêt à participer à la conception des PSAT pendant que celle du développement rural souhaite faire partie des équipes de mise en place et de redynamisation des CLD qui devraient être en harmonie avec l’approche de la RDC selon laquelle les CLD doivent coïncider avec les terroirs et non avec les villages pour favoriser une bonne cohésion et une bonne cohérence.

Les chefs des secteurs visités (Lusankani, lac Ntomba et Bokatola) de la zone d’intervention du PIREDD Equateur, pour leur part, accordent un intérêt certain au programme. Cependant, ils ne sont tous ni bien informés ni véritablement impliqués dans l’exécution du Programme. Qui pis est, ils n’ont pas une vision claire du programme et des perspectives alors que leurs attentes sont démesurées. Le chef des secteurs du Lac Ntomba (territoire de Bikoro) et de Bokatola (territoire d’Ingende) par exemple attendent du projet la dotation en motos, la construction des écoles et des centres de santé. Plus singulièrement, celui de Bokatola (dont la population est majoritairement PA) réclame l’élargissement de la zone d’intervention PIREDD Equateur à d’autres secteurs (plus enclavés) du territoire d’Ingende ainsi que la diversification des interventions spécifiques en faveur des PA (construction d’école pour les enfants, alphabétisation fonctionnelle pour les adultes, appui à l’hygiène et à l’assainissement).

Somme toute, la préoccupation majeure soulevée par l’administration publique environnementale de l’Equateur est celle de la pérennisation des actions du PIREDD Equateur après la période du programme. Pour elle, le socle sur lequel le développement durable doit s’appuyer c’est l’administration décentralisée qui doit, de ce fait, être consolidée notamment au travers des programmes ou projets qui s’installent dans la province. En effet, quelques formations ont été organisées en faveur de l’administration publique et certains membres du personnel de cette administration (coordination de l’environnement, divisions de l’aménagement du territoire et du développement rural) bénéficient du renforcement des capacités. Malheureusement, celui-ci se limite souvent à des formations plus théoriques que pratiques, faute des moyens financiers. Il va sans dire qu’un besoin de financement pour leur renforcement de capacité plus pratique s’impose afin qu’ils soient capables de capitaliser ce que le programme aura réalisé. Il s’agit notamment des aspects liés aux outils de planification spatiale, au processus d’élaboration des PSAT, à la cartographie, au système d’information géographique, etc.

Toutefois, il importe de signaler que malgré l’enthousiasme suscité par le Programme et le désir de participation dans l’exécution des activités d’une part et quelques frustrations dues à la faible implication d’autre part, certaines divisions accusent de graves insuffisances aussi bien en termes de compétence, de personnel que d’équipements et, par ricochet, ne disposent pas de ressources nécessaires, à ce jour, pour prendre le relais des activités du programme. A titre illustratif, la division de l’aménagement du territoire ne dispose ni d’un personnel compétent ni d’équipements adéquats, encore moins d’expérience. Elle n’a été mise en place qu’en 2018. Le bureau visité ne dispose que d’un ordinateur (sans aucun logiciel adéquat) offert par le PIREDD ; mais il est, à ce jour, non utilisé faute de fourniture en électricité. On n’y voit pratiquement pas de documentation !

Ainsi, globalement, l’administration publique de la province de l’Equateur apprécie bien le PIREDD Equateur mais s’inquiète de la courte durée d’exécution du programme qui, « *tel un enfant encore fragile, risque de disparaître si l’accompagne ne s’étale pas sur une durée raisonnable. Pour s’en convaincre, les cultures pérennes ne seront pas encore à l’étape de récolte. Il faut une programmation ne serait-ce que jusqu’à la première récolte et à la commercialisation du café ou de l’huile de palme car le gouvernement n’a pas encore toutes les capacités matérielles ni financières pour garantir la réussite de telles activités* » (Ir Hugo NGILIMA Ekameko, IPAGRI Equateur).

*« Soko mama aboti mwana, ebongi naye na ye te ete asuka na ko pesa ye bobele mabele, ako sala malamu kolakisa ye mpe kotambola* » (= *Lorsqu’une mère met au monde un bébé, elle ne doit pas simplement se limiter à l’allaite, il est également de son devoir de lui apprendre à marcher*) (Ir Hugo NGILIMA Ekameko, IPAGRI Equateur).

## 3.1.3. Structures de gouvernance locale (CLD)

### 3.1.3.1. L’existant

C’est seulement en juin 2021 que le programme a abordé la question de l’installation des CLD par le recrutement d’un prestataire de service dénommé « Environnement Ressources Naturelles et Développement » (ERND) avec lequel la FAO a signé un protocole aussitôt après. La mission du prestataire consistait à procéder à une prospection et à un diagnostic visant l’identification des CLD existants afin de les redynamiser d’une part et d’en installer d’autres là où il n’en existait pas encore.

Il en a découlé que 255 CLD sont constitués parmi lesquels 165 et un CARG préexistants qui devront être redynamisés ou dont la composition devra être refondée.

### 3.1.3.2. CLD préexistant

A ce niveau, il est judicieux de signaler que la grande majorité des CLD sur lesquels s’appuient les investissements REDD+ dans les terroirs de la zone couverte par le PIREDD Equateur, depuis le lancement effectif des activités en 2020, sont des CLD préexistants, établis entre 2011 et 2018 par le WWF dans un précédent projet (CAFEC). Ceci explique sans doute le relatif meilleur ancrage sur terrain du partenaire de mise en œuvre WWF qui, en plus, dispose d’une certaine expertise et d’une bonne connaissance de la zone d’intervention du programme. Capitalisant sur ces acquis du passé, les activités des composantes sectorielles (Agriculture, Forêts et Bois-Energie) sous sa responsabilité sont ainsi, de manière transitoire, portées par ces CLD qui existent déjà. Ces derniers sont indéniablement une opportunité pour l’exécution en cours des activités des composantes susmentionnées. Néanmoins, la composition de la plupart d’entre eux reste encore incomplète ; l’inclusivité ainsi que l’équilibre genre sont encore aléatoires. Il va donc sans dire que ces CLD préexistants éprouvent quasiment tous l’impérieuse nécessité d’une redynamisation (au même titre que ceux nouvellement créés ou en cours de création) et éventuellement d’une refondation car le nombre et la qualité des membres composants les CLD préexistants ainsi que la compréhension du fonctionnement diffère d’un CLD à l’autre. Certains membres comparent le PIREDD aux anciens projets de WWF. Il importe de préciser que cette redynamisation/refondation doit se faire dans le respect du principe d’équilibre genre, d’inclusion des PA tout en se focalisant sur la logique première du programme qui vise la préservation de la forêt autour des activités vitales des communautés.

Dans le territoire de Bikoro, quelques-uns parmi les CLD préexistants à redynamiser ont juste reçu la visite éclair de ERND qui a réuni quelques membres avant de leur laisser une documentation plus ou moins complète en matière de redynamisation des CLD, en promettant de repasser expliquer et implémenter les CLD.

Le travail de géo-référenciation pour les terroirs porteurs des CLD préexistants est en cours ; les données sont collectées et postées progressivement dans la base des données avant d’être portées sur une cartographie appropriée en cours de montage, pour lequel la FAO a déjà recruté un Expert SIG.

### 3.1.3.3. Nouveaux CLD

Un atelier de lancement été également organisé par ERND pendant le mois de juin 2021. Pour les nouveaux CLD crées, l’obligation de transparence, d’inclusivité (Femmes et PA) après CLIP font partie des exigences contenues dans le protocole d’accord conclu entre la FAO et le Prestataire (ERND). Quant aux CLD préexistants, une revue est en cours par le prestataire pour identifier ceux des CLD nécessitant refondation pour une composition équilibrée avant d’être redynamisés.

L’accord conclu avec la FAO visait, dans un premier temps, les 4 secteurs pilotes (Elanga, Ekonda et Lac Ntomba (Territoire de Bikoro) et Bokatola (Territoire d’Ingende) avant de s’étendre, en cas de satisfaction, sur les deux autres secteurs restants (Lusakani et Ngiri). En plus du rapport final de la mission du prestataire dont l’échéance est fixée en fin avril 2022, le protocole d’accord conclu entre la FAO et ERND prévoyait deux produits intermédiaires à savoir :

* L’état des lieux de l’effectif de CLD existant (à redynamiser et éventuellement à refonder) et de ceux à créer pour combler le gap ressorti (90 nouveaux CLD à créer) ; et
* La liste des 90 nouveaux CLD constitués et le rapport de renforcement des capacités pour leur meilleure opérationnalisation. Cette activité a été initiée en visant prioritairement les 90 nouveaux CLD constitués et devrait se poursuivre, concomitamment avec les réflexions prospectives reprenant les grands axes de développement des terroirs concernés, jusqu’en fin avril 2022.

A ce jour, ERND n’a pas encore rendu son rapport. Néanmoins, les terroirs porteurs de 90 CLD nouvellement créés sont géoréférencés.

ERND prétend avoir dépassé l’objectif de départ qui consistait à mettre en place 90 CLD. Cependant, sur terrain, dans les territoires de Bikoro et d’Ingende, il s’avère que ERND semble plus préoccupé à atteindre le nombre repris dans le protocole que d’asseoir des structures de gouvernance dynamiques, renforcées et solides capables de servir des points de captage des investissements consentis dans le cadre de la REDD+ au regard des plans cadre de développement des terroirs qu’ils sont appelés à porter.

En fait, les nouveaux CLD créés n’ont pas bénéficié d’un accompagnement convenable. C’est le cas notamment du CLD Bongonde W’Ofongo, en secteur des Elanga. Des documents ont été déposés aux communautés de nouveaux CLD (pour prise de connaissance) dans un contexte où la culture de lecture n’est pas courante et pour lesquelles le taux d’alphabétisation est très faible.

Les documents déposés sont :

* Le module de formation en élaboration du rapport narratif et financier ;
* Le module de formation en conception, élaboration et mise en œuvre des micro-projets de développement ;
* Les fiche des plaintes.

Alors que les équipes ERND étaient passées en novembre 2021, promettant de repasser afin de donner la formation et structurer effectivement les nouveaux CLD créés, aucune formation n’a été organisée en leur faveur jusqu’en mars 2022. Dans de nombreux cas, sur base des listes de présence des réunions éclair, les équipes ERND ont pu obtenir l’existence légale des CLD, en s’évertuant à respecter virtuellement le principe d’inclusivité (femmes et PA) et en les dotant même des statuts et des règlements d’ordre intérieur légalisés. Ces documents semblent parachutés (sans beaucoup d’adaptation ni de contextualisation) et n’ont visiblement pas été rédigés de manière participative avec les communautés concernées. Ceci peut expliquer par le faible intérêt accordé par les communautés à la documentation des CLD qui sont, du reste, généralement peu exploités, voire mal tenus. Dans de nombreux villages, certains documents sont dispersés entre le secrétaire, le président, le doyen de la communauté et le chef de localité. Il importe de signaler que pour certains CLD l’élaboration des PLD est en cours.

### 3.1.3.4. Situation d’inexistence des CLD

A ce niveau, il est judicieux de signaler que, dans le secteur de Bokatola et même dans une partie de celui des Ekonda, il existe quelques villages où les activités des composantes agricultures et foresterie notamment sont en cours d’exécution en l’absence des CLD. Ces activités s’effectuent en collaboration avec associations circonstancielles mais relativement stables et efficaces qui ont, à leurs têtes, des « capitas ». Ces associations peuvent être considérées comme des socles sur lesquels se constitueront les CLD en vue d’entrainer une meilleure dynamique. En effet, les interventions du programme, notamment dans les volets agriculture et AVEC ont contribué à fédérer les communautés autour des activités.

### 3.1.3.5. Défi en matière au niveau de la gouvernance

Il s’avère donc que l’un des plus grands défis dans la gouvernance demeure l’accompagnement et le suivi du travail des prestataires sur terrain en évitant de ne s’en tenir qu’à leurs seuls rapports. Dans le fait, de nombreux CLD n’évoluent pas parce qu’il n’y a pas d’accompagnement de proximité. Souvent, les réunions sont rares ou ne se tiennent quasiment plus, sauf à la sauvette pour une raison précise (arrivée des visiteurs ou d’une nouveauté).

## 3.1.4. Documents stratégiques de mise en œuvre et mécanismes de gestion des conflits

A ce jour, le programme a produit les documents d’Etude d’Impact Environnemental et Social (EIES), du Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) et de Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP). L’EIES est encore en instance d’approbation par l’Agence Congolaise de l’Environnement (ACE) et les mesures de sauvegarde y contenues sont progressivement observées dans la mise en œuvre du programme. La fiche de collecte des données sur les sauvegardes environnementales recommandée par FONAREDD avait déjà été remplie par le PIREDD Equateur. Les principes du CLIP sont, dans une certaine mesure, respectés. En revanche, le MGPR est encore méconnu de la grande majorité des CLD de la zone d’intervention du Programme. Le PIREDD s’attèle progressivement à sensibiliser les communautés sur ce document. A ce jour, seules deux plaintes ont été reçues, traitées, clôturées et classées. Toutefois, la sensibilisation devra toutefois être renforcée pour permettre aux communautés de recourir à ce mécanisme qui contribue à l’éradication des injustices et des forfaits contre les bénéficiaires du programme.

## 3.1.5. Collaboration entre les différentes structures d’appui à la gouvernance.

Le PIREDD Equateur est exécuté par la FAO (principal responsable et répondant) en partenariat avec WWF (principal partenaire de mise en œuvre). Ces deux institutions sont liées par deux accords : le premier est un accord global qui reprend les grandes lignes de la collaboration et le second est plutôt annuel dans lequel sont définis les objectifs de l’année, les modalités de décaissement et les livrables à fournir. En tant que principal répondant du PIREDD Equateur, la FAO coiffe toutes les activités de six composantes dont elle assure la coordination.

Ainsi, sur le plan institutionnel, les rapports entretenus localement entre la FAO et le WWF sont plutôt conviviaux. Le contact entre le chef de mise en œuvre (coordonnateur FAO) et son adjoint (coordonnateur adjoint WWF) sont bons et, dans la plupart des cas, quand la logistique le permet, ces derniers effectuent des missions conjointes de terrain ; ce qui dénote d’une bonne collaboration. Cependant la bureaucratie de la FAO et la lourdeur qui l’accompagne, impactent négativement sur l’avancement de certains travaux, sur la confiance des communautés et même sur l’adhésion et l’appropriation des communautés, particulièrement à partir de la deuxième année ; en ce qui concerne particulièrement d’une part, le respect des engagements pour la livraison des intrants et matériels qui n'arrive ni temps voulu ni en quantité suffisante (et quelquefois, des inquiétudes en terme de qualité sont relevées), et, d’autre part, le respect des délais de versements de PSE dont la FAO s’est arrogée de manière unilatérale la charge en tant que répondant vis-à-vis du FONAREDD. Par ailleurs, les relations de ces deux principaux partenaires avec les deux prestaires de service recrutés par la FAO (ERND et GASHE) d’une part et entre ces 2 derniers d’autre part, connaissent des conjonctures différentes. Le tableau suivant permet une vue synoptique des relations entretenues par les uns et les autres.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **FAO** (Gvce, AT, Démographie) | **WWF** (Foresterie Agric., Energie) | **GASHE** (AT/PSAT) | **ERND** (Gvce/CLD) |
| **FAO** (Gvce, AT, Démographie) | -- | Bon | Moyen | Moyen |
| **WWF** (Foresterie Agric., Energie) | Bon | -- | Méfiance | Quasi inexistant |
| **GASHE (AT/PSAT)** | Moyen | Méfiance | -- | Quasi inexistant |
| **ERND (Gvce/CLD)** | Moyen | Quasi inexistant | Quasi inexistant | -- |

A première vue, il se dégage de ce tableau quelques problèmes de cohérence et d’intégration entre différents acteurs opérant dans le PIREDD Equateur. La FAO entretient, avec ses 2 prestataires de service, des rapports plutôt mitigés, limites ou moyens suggérant quelques soucis réciproques d’ordre procédural, de souplesse et de redevabilité[[1]](#footnote-1). A titre illustratif, ERND se plaint de la lourdeur des procédures FAO qui ne permet pas d’avancer à la vitesse voulue, notamment en ce qui concerne le décaissement et certaines adaptations en rapport avec le diagnostic émanant des constats de terrain. Il avait introduit avenant par rapport aux éléments additionnels constatés pour le renforcement des capacités des CLD étant donné que cela ne s’accompagnait pas d’un budget. A l’inverse, les rapports transmis à la FAO ne semblent pas toujours corroborer avec les réalités de terrain notamment en ce qui concerne la mise en place des CLD véritablement opérationnels d’une part et la redynamisation des CLD préexistants d’autre part.

En revanche, les deux prestaires de service (GASHE et ERND) n’ont pas de bons rapports avec le WWF. Si ERND n’a pratiquement pas de contacts avec le WWF, entre GASHE et WWF, c’est carrément la méfiance ou la défiance sur les compétences et la méthodologie matière de cartographie. Il n’est pas excessif d’affirmer qu’ils se regardent en chiens de faïence alors que les activités les investissements REDD+ du programme devraient être basés sur une assise cartographique cohérente.

Les deux prestataires de service (GASHE et ERND), n’ont quasiment pas des passerelles de collaboration entre eux, ni à Mbandaka ni dans les différents secteurs de leur prestation, et travaillent en ordre dispersés, sans concertation. Dans tous les terroirs visités, GASHE ignore l’existence des CLD (préexistants et nouvellement constitués) et, par ricochet, le travail d’ERND. Il organise des réunions populaires où est invitée la communauté et recrute des groupes de personnes, membres de la communauté sans se référer au CLD. Néanmoins comme c’est la même population, il n’est pas rare que certaines personnes appartenant à la structure de CLD s’y retrouvent. Même si les deux prestataires précisent bien qu’ils opèrent dans le cadre du PIREDD Equateur, la faible collaboration, l’inexistence de coordination témoignant de l’absence de cohérence entre ERND et GASHE, non seulement entretiennent la confusion mais aussi perturbent les communautés et ne favorisent ni l’intégration ni la cohérence des activités du programme. Ceci est susceptible d’annihiler les efforts des uns et des autres et de compliquer le travail d’élaboration des PSG qui devrait se greffer sur l’aménagement du territoire.

# **3.2. Composante Aménagement du territoire (mise en œuvre par la FAO)**

L’intégration de cette composante vise une meilleure connaissance des terroirs ciblés et de leurs potentiels en vue d’une utilisation rationnelle des espaces, tout en réduisant l’impact sur les forêts. En d’autres termes, il s’agit de parvenir à une amélioration de la gestion de leurs ressources par une planification participative au développement en recourant au micro et macro-zonage à l’échelle des terroirs villageois et de la province. Ce qui aboutira également au respect des droits et besoins des communautés locales.

## 3.2.1. Processus de planification participative de l’utilisation et d’affectation des terres selon leurs vocations

Au départ, le programme avait dénombré 326 terroirs villageois dans la zone d’intervention du programme dont 226 ont été planifiés antérieurement (par WWF) suivant différents niveaux menant à l’affectation proprement dite des terres. Il restait donc un gap à compléter dans le cadre du PIREDD Equateur. Ainsi, le programme a prévu l’élaboration participative des plans d’aménagement de 100 terroirs villageois additionnels en plus des terroirs avec des assises cartographiques déjà existants (cartes d’utilisation des sols élaborées par WWF) dont 38 PSAT dans la première phase.

C’est dans ce contexte que GASHE a été recruté comme prestataire des services devant contribuer à l’élaboration des PSAT. Au total, 223 cartes des terroirs villageois accompagnées d’un rapport narratif et cartographiques ont été mises à sa disposition par WWF.

Le protocole d’accord avec la FAO a été signé le 25 mai 2021 et le lancement des activités de la composante s’est effectué à la fin du même mois. Aussitôt après sa sélection et la signature du protocole d’accord, GASHE a présenté sa démarche sur l’élaboration de la cartographie et de l’affectation des terres qui était relativement différente du Guide de référence du PIREDD Equateur validé par le FONAREDD. Les affectations antérieures de 4 secteurs pilotes ont été également présentées avant d’identifier les 38 terroirs à accompagner (23 dans le secteur des Elanga, 13 dans celui des Ekonda et 3 dans celui de Bokatola) sur lesquels porte le premier accord conclu avec la FAO.

Pour favoriser une meilleure harmonisation méthodologique, quelques ateliers ont été organisés notamment avec le PNUD sur la réalisation des travaux de planification de l’utilisation des terres des terroirs villageois. En fin juillet 2021, il s’est organisé un atelier sous forme d’une formation théorique, assortie d’un exercice grandeur nature sur le terrain, dans le terroir de Bongonde Djole, spécifiquement à l’attention du prestataire GASHE en vue de lui permettre de mieux assimiler l’approche, en relevant les contraintes possibles pour des orientations conséquentes par les experts.

Ainsi, au regard de la différence des méthodologies relatives à l’élaboration de la cartographie, le GASHE s’emploie, depuis un certain temps, à adapter sa démarche sur le modèle du PIREDD qu’il juge plus riche et détaillé mais auquel il apporte sa touche particulière en fonction des réalités du terrain.

Cependant, sur les 38 terroirs à planifier, seuls 3 (dont un pour 3 villages et 2 pour un village chacun) ont été planifiés jusqu’à fin décembre 2021. Les copies définitives ne sont pas encore disponibles, cependant, celles de Bongonde et de Buya I quoique portant des informations intéressantes semblent relativement incompréhensive parce que recourant à un lingala trop grammatical. Par ailleurs, certaines données chiffrées sont discordantes. Par ailleurs, il importe de préciser que 3 PSAT supplémentaires sont en cours de planification et les travaux y afférents devraient se terminer en mi-mars 2021pour atteindre 6 PSAT.

Le lourd retard enregistré peut s’expliquer par deux principaux facteurs :

* L’adaptation de la méthodologie GASHE devant s’aligner et/ou se conformer au guide de référence validé par le FONAREDD. Initialement, la méthodologie GASHE nécessitait 14 jours pour la production d’un PSAT mais avec le nouveau protocole (plus enrichi, mieux détaillé mais complexe et exigeant), il faut jusqu’à 30 jours pour un PSAT validé. GASHE avait commencé le travail de 3 premiers PSAT avec sa méthodologie avant d’être complétée et adaptée. Le problème s’est donc posé en cours d’exécution. Aussi, la planification initiale avait-elle prévu un budget de 95 000 $; ce qui est nettement inférieur aux 260 000 $ actuels pour répondre à la nouvelle approche méthodologique ;
* L’approche d’exécution sur terrain adoptée par GASHE n’a pas recouru à la logique d’économie d’échelle, préférant plutôt une approche d’exécution terroir après terroir.

L’adaptation méthodologique de GASHE par rapport au guide de référence a eu pour conséquence le lancement tardif des travaux de terrain qui n’a réellement débuté qu’en août 2021. Des réunions de recadrage ont été commanditées par la FAO entretemps (octobre et novembre 2021) pour attirer l’attention du prestataire sur cet avancement lent au regard des 38 PSAT attendus au terme de cette prestation conformément à l’accord. GASHE a aussi, pour sa part exprimé ses inquiétudes par rapport au temps et au budget. Il semble que GASHE et FAO tiennent deux réunions mensuelles pendant lesquelles des recommandations sont formulées mais qui, visiblement ne sont suivies que de très peu d’effets. GASHE ne cesse d’insister sur l’harmonisation des vues sur le modèle de rédaction du rapport qui lui permettrait de nombreuses observations. Il a l’impression qu’à chaque rencontre, il y a des innovations non signalées au départ, ce qui rend la tâche difficile.

Il importe de signaler que GASHE est en partenariat avec une ONG norvégienne (RFN) dans le secteur de Lusankani (territoire de Lukolela) dans le cadre de l’aménagement du terroir. Il serait donc intéressant d’envisager la capitalisation de ce partenariat de manière à profiter d’éventuels PSAT qui y seront produits en faveur du PIREDD Equateur et pour lesquels GASHE aura déjà bénéficié du modèle retenu par le PIREDD.

### 3.2.1.1. Processus de conception de PSAT

Le guide méthodologique de zonage participatif prévoit 5 étapes de cheminement pour l’élaboration d’un Plan Simple d’Aménagement du Territoire (PSAT) à savoir : (i) Préparation (Revue documentaire et préparatifs logistiques) ; (ii) Consultation et sensibilisation des acteurs ; (iii) Inventaire Multi-ressources ; (iv) Cartographie participative des terroirs ; (v) Production des Plans Simples d’Aménagement du Territoire (PSAT). L’approche recommandée prône l’inclusion des parties prenantes représentant les couches sociales présentes aux séances de consultations (PA, Femmes dans une proportion d’au moins 30 %, jeunes et vieux, etc.).

Sur terrain, une formation de 7 jours a été organisée au profit de la communauté de Bongonde. Pendant la période de formation, 2 jours ont été consacrés au travail dans la forêt. Ce travail a permis la pose des poteaux et a abouti à la délimitation de la CFCL et à l’affectation des terres. Cependant, même si les proportions ne sont pas scrupuleusement respectées, notamment en ce qui concerne les femmes, les travaux ont tenu compte du caractère participatif, itératif, inclusif et transparent. Généralement, c’est tout le village qui est convoqué. A Buya I par exemple, la cartographie participative a connu la participation de 9 personnes dont une femme et un PA. Globalement, le processus est mené conformément au guide méthodologique de zonage participatif, en 5 étapes de cheminement méthodologique. Il est judicieux de signaler que les cartes produites reprennent les listes des participants et des planificateurs.

De manière générale, les travaux se déroulent à la satisfaction des communautés avec lesquelles GASHE travaille ; et, sur le terrain le prestataire jouit d’une bonne réputation et a une bonne capacité d’intégration au point de créer une certaine familiarité avec les communautés avec lesquelles ses acteurs opèrent. Cependant, même s’il précise inscrire sa démarche dans le compte du PIREDD Equateur dans ses contacts, il ne passe pas par les CLD et préfère réunir les communautés villageoises entières en prenant néanmoins soin d’intégrer les femmes et les PA dans les équipes de terrain ; le point de départ étant le chef de localité. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle les documents sont gardés soit chez le chef de localité, soit chez le doyen comme c’est le cas de Buya I.

« *Nous sommes contents de la cartographie parce que ça limite les confusions et les conflits des terres en montrant nos limites avec nos voisins. Nous ne pourrons plus déborder sur nos limites. Un travail a été fait pour identifier nos ressources et comment utiliser nos forêts et nous avons reçu une formation sur la protection de nos forêts* ». Un ancien du terroir Buya I

A la fin du travail, une restitution a est effectuée en présence de la communauté toute entière et en présence des communautés voisines qui certifient les limites. La cartographie définitive pour le cas de Bongonde et Buya I est en cours, même si un premier draft existe déjà au niveau de la communauté. Il ne reste plus que la production de la carte de grande dimension.

### 3.2.1.2. Plan simple de gestion, inventaire multi-ressources et Analyse socioéconomique selon le genre

On peut retenir, à propos de l’élaboration participative des plans simples de gestion (PSG) visant l’utilisation rationnelle des ressources dans les CFCL que quelques travaux préliminaires d’Analyse Socioéconomiques selon le Genre (ASEG) et des inventaires multi-ressources ont été réalisés dans les 14 concessions forestières communautaires. Les rapports y afférents sont en cours de validation auprès des communautés locales.

### 3.2.1.3. Cadre institutionnel de l’aménagement du territoire et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l’aménagement du territoire

Dans la province de l’Equateur, le cadre institutionnel de l’aménagement du territoire est constitué respectivement par un Conseil Provincial de l’Aménagement du Territoire et un comité technique provincial de l’Aménagement du Territoire. Ces organes provinciaux sont une déclinaison de ceux devant exister au niveau national et dont le processus de mise en place est en cours. Ces deux cadres institutionnels sont prévus dans le projet de loi sur l’Aménagement du Territoire, et ne sont donc pas encore mis en place. Pour pallier à cette carence, le PIREDD Equateur a entrepris une série de sensibilisation auprès de la cible mandatée (Ministère provincial et Division provinciale en charge de l’aménagement du Territoire) sur les mandats et les rôles attendus de ces organes de gouvernance en matière d’aménagement du territoire.

Par ailleurs, le PIREDD Equateur organise le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l’Aménagement du territoire afin de contribuer à la mise au point du Plan Provincial d’Aménagement du Territoire (PPAT) et du Schéma National d’Aménagement du Territoire (SNAT) à plusieurs niveaux. Au niveau local, les communautés sont impliquées totalement dans le processus de l’élaboration du PSAT, elles prélèvent des données géographiques, suivent des formations et passent à la pratique (formation des cartographes locaux etc.), elles participent à la collecte des données sur les inventaires multi-ressources et sont mises à contribution pour les affectations des terres ; et, le moment venu, elles valident le PSAT tout en gardant une copie ; elles sont également censées veiller au respect des affectations effectuées au travers des règles qu’elles s’imposeront et contribueront ainsi à la protection des ressources naturelles de leurs terroirs.

Au niveau provincial, à des degrés variables, les administratifs et certains acteurs de la société civile de la sphère environnementale et les organisations des PA participent aux réunions à Mbandaka et quelquefois au niveau des secteurs et territoires. Toutefois, il sied d’observer que le renforcement des capacités des administratifs se limite souvent à des formations plus théoriques et moins pratiques faute des moyens financiers.

### 3.2.1.4. Conflits d’intérêt entre communautés et confusions entre acteurs de terrain

Dans la zone d’intervention du PIREDD Equateur, précisément dans le secteur des Elanga, un germe de conflit est semé entre deux communautés voisines. Il s’agit d’une communauté des Bantous (à Penzele) et d’une communauté des PA (à Lokolama). Selon toute vraisemblance, ce germe de conflit résulte du « syndrome de projet » consécutif à l’enjeu autour de la mise en exergue des tourbières et de l’entrée en scène de Green Peace (soutenant les PA) et WWF perçu comme soutien de la communauté bantoue mais dont la présence dans le milieu est antérieure à l’enjeu tourbière. Il en découle que quelques aspects géographiques et sociologiques notamment doivent être clarifiés. Certaines interventions en matière d’aménagement du territoire semblent n’avoir pas tenu compte des bases sociologiques ou anthropologiques mais se sont plutôt réalisées sur une « approche projet » à la base de ce germe de conflit entre ces deux communautés (PA et bantou) qui vivaient et vivent encore en harmonie et en symbiose depuis des lustres.

Par ailleurs, une certaine confusion règne entre deux prestataires du PIREDD GASHE et ERND afin de déterminer lequel de deux doit précéder sur terrain. L’un et l’autre se rejettent mutuellement la balle lorsqu’il y a des flottements alors qu’ils devaient travailler en harmonie dans le but de favoriser l’intégration du programme.

## 3.2.3. Problématique de la préservation des tourbières à l’échelle de la province

La problématique de préservation des tourbières à l’échelle de la province a fait l’objet des sessions de partage et de réflexion au niveau de la province pour envisager une politique cohérente. Un document d’étude d’aménagement du territoire basé sur les priorités du développement a même été produit par WWF. Il est indéniable que le potentiel existe dans différents secteurs des territoires de Bikoro, d’Ingende et éventuellement de Bomongo. En clair, il ne s’agit pas encore d’une activité de terrain mais les réflexions sont à capitaliser pour éventuellement capter des financements dans le cadre de l’aménagement du territoire et des PSAT des terroirs concernés.

Au demeurant, le défi au niveau de l’aménagement du territoire réside dans le fait d’assurer la planification sur l’ensemble des terroirs constitutifs de l’aire du programme en considérant tout autant les terroirs antérieurement planifiés que ceux qui doivent être planifiés dans le cadre de ce programme. Parallèlement, il va falloir mener des réflexions prospectives avec les parties prenantes, préfigurant l’ossature de PPAT à produire au niveau de la province.

# **3.3. Composante Foresterie (mise en œuvre par WWF)**

La composante foresterie a pour objet de sauvegarder les stocks de carbone forestier et de protéger les zones de tourbière au travers de la promotion de la foresterie communautaire, de la conquête et de la reforestation des savanes et des zones anthropiques des concessions forestières des communautés locales.

## 3.3.1. Implication des autorités dans les processus et la certification des titres et respect des droits fonciers

Dans le cadre du PIREDD Equateur, la FAO a organisé en collaboration avec le GTCRR et REPALEF (ses partenaires de mise en œuvre, des missions conjointes dans 3 secteurs du territoire de Bikoro et cellui de Bokatola (territoire d’Ingende) pour sensibiliser et renforcer les capacités des parties prenantes sur la grille de légalité de l’exploitation forestière artisanale en RDC ; ce qui peut conduire à assurer un partenariat équitable entre communautés locales incluant les PA et les exploitants forestiers artisanaux . Elle a, en outre, favorisé la participation des PA dans les échanges et discussions en cours sur la préservation et la gestion des zones des tourbières de la province.

Par ailleurs, sous Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP), 20 communautés locales ont été sensibilisées ; et, parmi celles-ci, 19 sont volontairement engagées dans le processus de foresterie communautaire avec l’accompagnement du PIREDD Equateur. En outre, 17 dossiers des communautés validés et authentifiés au niveau du secteur de Ngiri ont bénéficié de l’assistance et de l’accompagnement du programme pour leur dépôt auprès du Gouverneur de province en vue de l’octroi des titres pour une superficie évaluée à 132 000 ha. A Ce jour, ces dossiers ne sont pas encore signés. Il convient, à ce niveau de préciser qu’il est prévu d’aboutir à 60 CFCL ayant en moyenne 40 000ha chacune. Cependant, à ce jour, aucun dossier n’est encore signé. Les discussions sont en cours entre la province et la division de la foresterie communautaire pour harmoniser les vues en termes du nombre de titres et des superficies.

Il importe de signaler d’une part, l’appui à l’affichage de 6 demandes additionnelles des communautés engagées dans le processus d’obtention des titres de CFCL (3 dans la commune de Wangata à Mbandaka et 3 autres dans le secteur des Elanga en territoire de Bikoro) et, d’autre part, l’identification et l’accompagnement de 10 nouvelles initiatives des communautés engagées dans le processus de la foresterie communautaire dont 6 dans le territoire de Bikoro et 4 dans le territoire d’Ingende. De même, la collecte et le traitement des données d’inventaires multi-ressources a été finalisée et le programme a déjà amorcé l’élaboration des PSG pour les 14 Concessions forestières des Communautés locales (CFCL) du territoire de Bikoro. Le processus a été mené dans la transparence tout en intégrant les communautés voisines notamment pour les délimitations ; ce qui fait qu’il n’y a eu aucune contestation hormis le cas relevé entre Penzele et Lokolama.

Les communautés se réunissent pour entamer le travail qui commence par une esquisse sur le sol avant sa transcription sur papier. Deux jeunes par clans ont été formées pour la collecte des données et le travail avec les experts. A l’occasion de l’obtention de la CFCL, une grande cérémonie a été organisée à Bikoro, chef-lieu du territoire.

« *Avant WWF, nous étions souvent roulés par les exploitants qui se limitaient à nous remettre un peu de savon et de sel pour accéder à nos forêts* ».

« *Le titre nous a donné plus de force et de valeur. Même au parquet, nous avons toujours raison ; par trois fois, le parquet nous a donné raison* ».

Dans certains cas, les communautés n’étaient pas au courant de la possibilité d’officialiser leurs concessions et n’avaient jamais jugé de l’utilité de disposer des documents parce qu’elles estimaient connaître leurs limites et s’y servaient selon leurs besoins. C’est à la faveur de l’implantation du PIREDD dans leurs milieux qu’ils en ont eu connaissance.

Toutefois, les certaines communautés se plaignent du fait de la longueur du processus d’obtention des documents officiels, émaillé des difficultés en plus des tracasseries. D’aucuns affirment avoir été victimes à plusieurs reprises des pertes des documents (visiblement subtilisés) au niveau du Ministère de l’environnement par exemple.

Il importe de relever le cas du germe de conflit qui existe dans la CFCL de Penzele avec la communauté PA de Lokolama voisin, considéré par les natifs de Penzele comme des allochtones invités par leurs aïeux comme main-d’œuvre à qui un espace avait été octroyé. Comme mentionné plus haut, les PA sont soutenus par Green Peace qui semble les instrumentaliser derrière l’enjeu des tourbières se trouvant dans la concession officiellement attribuée à la communauté bantou de Penzele dont une partie se situerait dans la partie devant appartenir, selon Green Peace à Lokolama (village PA). Le CLD bantou de Penzele détient pourtant le titre de la CFCL octroyée publiquement à Bikoro par le Gouverneur de province. Le PSG a été conçu après inventaire multi-ressources mais les priorités de développement sont encore provisoires. En attendant de tirer au clair ce dossier, la jouissance n'est pas encore effective et la situation est en suspens. Une commission conjointe réunissant le gouvernement provincial, (CCPF Equateur), et le gouvernement central (Division foresterie communautaire du Ministère de l’Environnement et Développement Durable) a été instituée et son rapport est attendu.

En outre, l’analyse des marchés pour quelques filières PFNL a été réalisée dans les 14 CFCL disposant des titres valides ; et, dans ces mêmes CFCLs actuellement accompagnées le programme appuie ces dernières en matériels (machettes, bassins, limes, sacs vides comme emballages, vélos). Au total, 61 petites entreprises forestières communautaires (PEFC) des PFNL (36 dans le secteur des Elanga et 25 dans celui du lac Ntomba) ont été constituées, ont obtenu leur agrément et fonctionnent pour 6 PFNL d’origine végétale retenus (chaumes, paille, gnetum, rotin, feuille de marantacée et tige de marantacée). Le but visé ici est celui de favoriser un auto-développement local en attendant que ces CFCL disposent chacun un PSG.

Par ailleurs, 18 autres nouvelles microentreprises forestières communautaires des filières PFNL d’origine végétale retenus (chaumes, gnetum, rotin, feuille de marantacée et tige de marantacée) ont été constituées et ont obtenu leur agrément et fonctionnent dans 5 villages essentiellement constitués de populations autochtones du secteur de Bokatola, pour un auto-développement de cette population marginalisées.

## 3.3.2. Intégration par les exploitants forestiers et les communautés locales de pratiques durables d’exploitation des ressources ligneuses forestières

Pour réduire la pression sur la forêt, ordonner les interventions et favoriser l’amélioration des revenus, des micro-entreprises pour l’exploitation rationnelle des PFNL ont été mises en place après pré-sélection des produits prometteurs. Les PFNL retenus l’ont été en fonction de la disponibilité, de l’accessibilité, de la valeur économique et de la facilité d’évacuation. Cependant, chaque CLD a la latitude de choisir les PFNL qu’il juge pertinent de retenir, selon ses réalités, son contexte, l’abondance relative des produits, les préférences ou la maîtrise de l’art. Après sélection des PFNL, les membres des entreprises ont été initiés pour mutualiser les forces dans la production et les ventes groupées afin d’améliorer leur pouvoir de négociation. Certaines entreprises ont organisé les ventes en se répartissant les jours de manière à ne pas renflouer le marché et éviter ainsi des invendus. Les revenus issus de la vente sont répartis au prorata des quantités récoltées. Une partie de la somme engrangée (5 000 FC) est destiné à la prise en charge de la personne désignée pour la vente à Mbandaka, une petite provision est également constituée pour la répartition du vélo accordé par le Programme. Les membres qui appartiennent tous à une AVEC sont encouragés à consacrer, selon leurs possibilités, un certain montant à l’épargne solidaire. Toutefois, il importe de noter que les revenus engrangés sont relativement faibles alors que ces entreprises font souvent face à une pléiade des taxes parfois dédoublées entre le territoire et la ville de Mbandaka, à la fois pour le vélo et la vente alors qu’il s’agit de la même province.

Il importe toutefois de noter que l’idée des micro-entreprises est intéressante mais sa rentabilité est faible alors qu’il exige beaucoup de travail. Les micro-entreprises ne peuvent donc pas être considérée comme une activité principale mais comme une source secondaire ou complémentaire des revenus susceptibles de participer à la diversification des revenus.

« *Basalisa biso tosala bilanga ya nguba na ya masangu, yango nde eza na mbongo. Etoko, misala mingi pe eza na mwa retard. Bongo, biso ba mama, soki tosimbi elanga, ekotambola koleka etoko*”.

Certaines PEFC disposent des entrepôts servant également de sites de stockage et de vente en gros. Elles ont été, pour cela appuyées par WWF notamment en briques.

De manière générale, ces micro-entreprises font preuve d’une très bonne inclusivité dans leur fonctionnement ; dans certaines, les PA et les femmes sont même majoritaires. Ce qui paraît normal car le savoir des PA est valorisés quand s’agit principalement de l’artisanat. Dans les villages exclusivement constitués des PA, dans le secteur de Bokatola, l’on remarque de très bonnes aptitudes d’artisans où les femmes produisent des paniers à base de rotin, des paniers (ekolo) et de nattes. Les femmes PA semblent très enthousiastes et engagées. Elles souffrent néanmoins d’une faiblesse de structuration et d’une faible prise en charge notamment en matière d’appui technique et d’appui à la commercialisation alors que la filière semble avoir un potentiel intéressant mais souffre d’une faible intégration. Le commerce est rentable mais les gains sont très faibles au point que la caisse n’a que 12 000 FC. Les carences en matériels sont criantes et ralentissent sérieusement le rythme du travail et la capacité productive. Malgré les maigres revenus engrangées, ils sont gardés dans une caisse ambulante (dans le nœud du pagne de la trésorière).

Toutefois, il importe de signaler que ces femmes, avant l’intervention du PIREDD, travaillaient en ordre dispersé. Depuis, elles sont plus ou moins structurées en associations et/ou en micro-entreprises et mutualisent leurs forces pour la production.

Le fonctionnement de ces entreprises se bute à un certain nombre de difficultés dont :

* L’insuffisance de matériels de travail (machettes, bassins, limes, sacs vides comme emballages) et de vélos limitant ainsi l’évacuation ;
* La faible maitrise de la gestion financière ;
* La mauvaise qualité des vélos fournis dont la plupart n’ont pas fait 6 mois. Il semble qu’il y avait 2 qualités différentes : celle remise aux chefs de localités et aux premières entreprises, de qualité relativement acceptable et, celle remise aux autres entreprises, de piètre qualité, connaissant des pannes récurrentes et dont les pièces de rechange ne sont pas disponibles.

Les défis du programme à ce niveau résident dans l’harmonisation de la vision avec la province et la Division de foresterie communautaire à Kinshasa, en ce qui concerne le dossier du CFCL Penzele d’une part et d’autre par la question des superficies de CFCL à accorder. La province tient à s’assurer de respecter le quota au point de croire avoir déjà attribué au-delà du nombre requis. Cependant, la superficie totale attribuée reste largement faible par rapports autres provinces forestières. Ainsi, pour améliorer ce score, il est prévu l’organisation d’un atelier provincial de la Foresterie communautaire.

# **3.4. Composante Agriculture (mise en œuvre par WWF)**

S’inscrivant dans l’objectif général du REDD, la composante Agriculture a pour objectif de contribuer au développement d’une agriculture sédentaire, préférentiellement orientée vers les savanes et les jachères, appuyée par les paiements pour services environnementaux tout en incluant des incitations telles que l’introduction du matériel végétal amélioré plus productif afin de réduire la pression sur la forêt. L’un des plus grands challenges en région forestière et particulièrement dans la province de l’Equateur reste la limitation de l’agriculture itinérante sur brûlis, considérée comme un moteur important de la déforestation. Ceci s’accompagne d’un certain nombre des défis dont le maintien de la fertilité des sols et l’amélioration des filières agricoles porteuses afin de lutter contre la pauvreté qui, elle aussi, renforce la fragilisation de la forêt et de l’environnement.

Dans le cadre des interventions du PIREDD Equateur, la composante Agriculture est l’une de plus prometteuses. Les différentes activités déployées dans le cadre de cette composante suscitent un fort enthousiasme et une importante adhésion. A partir de 2021, elle a connu certaine accélération avec l’exécution d’un certain nombre d’activités et de réalisations.

## 3.4.1. Renforcement des capacités des services techniques

Dans le PIREDD Equateur, l’encadrement techniques des producteurs aussi bien pour les cultures vivrières que pour l’agroforesterie (fruitiers, cultures pérennes, essences forestières) est structuré à deux niveaux : il y a (1) les chefs de base WWF par secteurs qui coiffent à la fois (2) les agronomes des secteurs et ceux de groupements. Les Chefs de base sont des Ingénieurs agronomes A0, très dévoués et très consciencieux.

Le renforcement des capacités prodigué par le PIREDD par le truchement de WWF a concerné 46 agronomes dont 8 agronomes des secteurs pilotes (Elanga, Ekonda, lac Ntomba et Bokatola) et 38 de groupements, tous agronomes A2 et agents de l’inspection provinciale de l’agriculture. Dans le secteur de Lusankani (territoire de Lukolela), 6 personnes ont bénéficié d’une formation afin d’accompagner le travail d’encadrement paysan. Parmi ces, seuls 2 (dont 1 de secteur et celui du groupement d’Irebu) sont agronomes, les autres n’ont pas une formation de base en agronomie. Ils ont été sélectionnés sur base de leur aptitude dans la mobilisation. Ils semblent avoir bien assimilés les enseignements reçus et remplissent bien leur tâche d’encadrement.

La grande contrainte reste leur rémunération par l’Etat congolais qui pose problème, ce qui fait qu’il est difficile de les avoir de manière permanente. La formation des agronomes mettait un point d’orgue sur la pratique, notamment la mise en place d’un parc à bois d’un ha chaque fois pour les boutures de manioc, les cultures vivrières et pérennes retenues. Les modules de formation accompagnés des supports se rapportaient, entre autres, à l’encadrement paysan et l’organisation de la main d’œuvre, aux facteurs de la production agricole, à l’agriculture durable dans le contexte du projet PIREDD, aux techniques culturales innovantes et productives, à la mise en place des cultures vivrières et pérennes (palmier à huile, caféier, cacaoyer, cultures fruitières, …) ainsi qu’à la tenue des champs pilotes. Ces agronomes ayant bénéficié du renforcement des capacités sont également tenus, outre de travailler avec les communautés à la mise en place des champs de multiplication des boutures de manioc, de disposer de leurs propres champs ; le but visé est de contribuer à la pérennisation des acquis du programme. Ces agents de l’IPAGRI sont censés être pris en charge par le gouvernement, cependant, à ce jour, ils ne reçoivent quasiment rien de l’Etat congolais. Ils bénéficient néanmoins d’un appui en termes de subsides de la part du PIREDD (trimestriellement) et ont été dotés en certains équipements (vélo de qualité relativement douteuse, botte, décamètres, …).

En vue de favoriser une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation et dans le cadre de la promotion des cultures pérennes (caféier, palmier à huile, cacaoyer et quelquefois hévéa), des fermiers pilotes, sous exploitation familiale, ont été identifiés pour l’expérimentation des itinéraires techniques (agroforesterie et agriculture de conservation) sous PSE afin de limiter l’expansion de l’agriculture itinérante sur brûlis en forêt naturelle. En tout, 225 personnes (82 fermiers pilotes et 143 planteurs dans les secteurs des Elanga, des Ekonda, du Lac Ntomba et de Bokatola ainsi que des animateurs ruraux et leaders OP) ont bénéficié du renforcement des capacités. A titre démonstratif, 2 ha de parc à bois de boutures de manioc sont constitués dans les 4 secteurs pilotes (Ekonda, Bokatola, Lac Ntomba, et Elanga) à raison de 0,5 ha pour chacun. Par ailleurs, un noyau de propagation d’igname certifié a été installé (0,5 ha) et 7 ha de champs de multiplication des semences des cultures vivrières phares, dont 5 ha d’arachide et 2 ha de maïs ont été mis en place dans le secteur du lac Ntomba ; et, pour la culture du palmier à huile, une pépinière de 10 500 prégermés a été mise en place à Kalamba.

Les visites de terrain ont coïncidé avec la période où les champs de cultures vivrières installés dans le secteur du lac Ntomba avaient déjà été récoltés. Quant à l’exploitation porteuse de l’igname à tire de champ de propagation, elle était arrivée au stade de la récolte. Le constat effectué, au regard de la production relativement faible donne à s’interroger sur la qualité de la semence mais aussi sur variété choisie qui ne semble pas très productive.

Entretemps, des contacts avec le SENASEM et l’INERA pour constituer une masse d’agri-multiplicateurs compétents et agrées au niveau de la province sont en cours, étant donné que la province de l’Equateur ne dispose pas de ces services.

## 3.4.2. Adoption par les ménages producteurs agricoles de modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt

### 3.4.2.1. Cultures pérennes portées par les fermiers pilotes et les planteurs

L’appui aux fermes pilotes et aux cultures pérennes vise à transformer les paysans en fermiers capables de mener toutes les activités agricoles (allier cultures pérennes et vivrières) de manière intégrée dans leurs propres milieux. L’objectif à terme est de contribuer à la diversification des revenus sûres et durables, sédentariser l’agriculture et réduire la pauvreté par la création des richesses.

Il s’est notamment agi de la plantation de 144 ha des jeunes plants de palmiers à huile dans les secteurs d’Elanga (34 ha), d’Ekonda (27 ha), du Lac Ntomba (65 ha) et de Bokatola (13 ha) et de Lusakani (5 ha) sur les 487 ha attendus et en cours de plantation d’une part et, d’autre part, de la mise en place de deux pépinières pour la production d’environ 525 000 plants de caféier dont, une à Kalamba dans le secteur des Elanga et une autre à Ipeko dans le secteur du Lac Ntomba ; il y a également eu l’appuis à la mise en place de 107 fermes pilotes dans 5 secteurs dont 38 à Elanga, 6 à Ekonda, 42 au secteur du Lac Ntomba, 16 dans celui de Bokatola et 5 à Lusakani pour la sédentarisation agricole par l’entremise des cultures pérennes (cacaoyers, palmiers à huile) et arbres fruitiers (avocatiers, ramboutaniers, safoutiers) et essences à chenilles avec des plants déjà disponibles.

Les acteurs qui y participent sont des fermiers pilotes et des planteurs. Selon l’approche du programme, Il existe une différence entre fermier pilote et planteur. Le planteur est un producteur intéressé à la diversification, disposant d’un minimum de 2 ha et qui n’est appuyé généralement qu’en plantules de palmier à huile. En revanche, le fermier pilote est un producteur disposant d’un minimum de 5 ha pour recevoir de la part du PIREDD des plantules pouvant couvrir 1 ha de palmier à huile, 1ha cacaoyer, 0,5 ha par arbre fruitier (avocatier, ramboutanier, safoutier).

Les critères qui président à la sélection d’un fermier pilote sont les suivants :

* Disposer de sa propre ferme en tant que propriétaire ou ayant-droit ;
* Posséder d’un espace susceptible de recevoir les différentes spéculations (minimum 5 ha) ;
* Habiter le milieu pour en assurer le contrôle (l’espace doit également être accessible) ;
* Être capable de mettre en valeur ledit espace et de mettre en place les cultures qui seront fournies par le programme.

Les conditions sont sensiblement les mêmes pour les planteurs, par rapport aux spéculations retenues. Il n’est pas si aisé de réunir tous ces critères. Dans le secteur de Lusankani (territoire de Lukolela) particulièrement, très peu de paysans sont éligibles, ce qui justifie non seulement la difficulté de sélection mais aussi le faible niveau d’engagement de ceux qui ne répondent pas totalement aux critères. Quelquefois, des candidats se rapprochant des critères sont sélectionnés de sorte que leur encadrement est assez laborieux.

Avant le lancement de la ferme pilote, le fermier est censé recevoir une petite formation devant lui permettre de mieux conduire sa ferme. Cependant, dans certains cas, cette formation n’a pas été dispensée. Le principal appui au départ était l’assistance active dans l’installation des cultures.

Dans de nombreux cas, les planteurs et les fermiers pilotes sélectionnés (particulièrement dans le secteur de Lusankani en territoire de Lukolela) n’ont pas encore bénéficié d’appui financier (PSE) mais tous jouissent de l’appui technique du PIREDD Equateur. Jusqu’en début mars 2022, les fermiers n’ont pas encore signé de contrat ni avec WWF ni avec la FAO. Il importe de rappeler qu’au départ, les fermiers contractaient avec WWF mais depuis 2021, c’est la FAO qui règle le PSE ; ce qui crée une certaine confusion en matière de contrat et d’autorité de suivi.

Dans les différents secteurs et particulièrement dans celui des Elanga, l’on observe un intérêt croissant pour les cultures de palmier à huile, cacaoyers et les fruitiers. De plus en plus planteurs se manifestent.

Certains fermiers disposant d’un certain background dans les cultures de palmier à huile et de cacaoyer montrent des signes d’adhésion à l’approche des fermes pilotes. Les fermiers sont tous des hommes résidant dans les milieux où sont installées leurs fermes, hormis l’un d’entre eux, dans le secteur des Elanga (territoire de Bikoro) qui habite Mbandaka mais qui est un natif du village Bongonde Djole où il dispose d’une seconde résidence pour ses week-ends. Deux fermiers sortent du lot dans le territoire de Bikoro et peuvent être considérés comme des modèles : il s’agit de Satan et Celio, respectivement dans le secteur du lac Ntomba et des Elanga. En revanche un grand nombre d’entre eux, dans tous les secteurs, semblent n’avoir pas véritablement intégré la philosophie du programme au point que les chefs des bases et les agronomes s’esquintent pour maintenir les champs, voire veiller scrupuleusement à leur entretien en lieu et place ainsi qu’au bénéfice des fermiers. La conception d’un certain nombre reste encore attachée à l’idée que les champs de culture pérenne appartiennent au programme.

La forte implication des superviseurs WWF et des agronomes qui leur sont attachés peut se justifier par la livraison tardive des plants de palmiers à huile (arrivés au-delà du délai de plantation) et au démarrage tardif du programme. Toutefois, cet engagement à fond, pratiquement outre mesure, semble cacher une crainte relative à une éventuelle mauvaise cotation par la hiérarchie !

Il importe de signaler que les plantules de quelques fruitiers n’ont pas encore été distribuées et sont gardées sous ombre dans les bases de WWF (Kalamba, Ngombe, Ipeko) où elles jouissent de l’arrosage et d’autres soins en attendant la saison de pluie ; ceci dans le but d’éviter le risque de perte dans l’hypothèse où elles sont remises directement aux fermiers pour repiquage. Néanmoins, Certains fermiers, cas du village Ipeko, gèrent des pépinières dans de pépinières dans leurs fermes. Dans le secteur des Elanga, il est observé un faible taux de reprise des avocatiers et ramboutaniers, fragiles aux fortes températures et à la faible humidité du sol. Dans certains cas, principalement dans le secteur de Lusankani (territoire de Lukolela), l’on a enregistré une insuffisance des plantules d’avocatier qui devront être complétées.

De manière générale, les champs des cultures pérennes sont associés à des cultures intercalaires différentes selon les préférences des fermiers. Il s’agit souvent des cultures vivrières (manioc, niébé, maïs, …) ; quelquefois, dans les fermes, l’on retrouve également des ananeraies, des bananeraies, des étangs piscicoles, l’élevage porcin, caprin et ovin. Dans bon nombre des fermes, quelques essences forestières dont les arbres à chenille restent en place ainsi que quelques pieds de palmiers sauvages. Il va sans dire que certains fermiers, témoignant d’un certain dynamisme, font preuve de plus d’imagination, de flexibilité, d’adaptabilité et sont plus entreprenants. Ceci résulte de leur intérêt. Dans toutes les 12 fermes visitées, la mise en place a été faite en respectant les itinéraires techniques et les écartements sont bien respectés. Cependant, dans environ 60% des cas, ces champs sont relativement mal entretenus (même si l’approche est de laisser la forêt se régénérer), hormis sur les layons ouverts pour la mise en place des plants. Bon nombre de palmeraie par exemple ne bénéficient pas d’un suivi régulier. Les soins apportés restent sommaires et bon nombre de fermiers semblent avoir régulièrement besoin d’un coup de pouce de la part des agronomes et des superviseurs qui, dans la plupart de cas, se sont investis personnellement dans le repiquage des plants de palmiers et des autres cultures pérennes. La gestion de la fertilité reste largement lacunaire et les plants ne dépendent principalement que de la fertilité native des sols, quand on sait que la principale contrainte des sols tropicaux reste la matière organique. Selon le niveau de connaissance ou l’expérience, certains gèrent bien la fertilité avec notamment le paillage, le compost, associé à une bonne connaissance des itinéraires techniques. Il est important de souligner, à ce niveau que le faible niveau des soins accordés aux cultures pérennes tient aux faibles ressources des fermiers qui, dans certains cas, préfèrent se concentrer sur les cultures vivrières qui rapportent dans un temps court. La rationalité sur le gain immédiat l’emporte sur le moyen et le long. Ce qui oblige les superviseurs WWF et les agronomes de secteurs et de groupement à réaliser beaucoup de tâche eux-mêmes.

En revanche, les fermiers enthousiastes et dynamiques, outre les autres facteurs d’adoption énumérés, tout en s’inscrivant dans la durabilité, y voient l’avantage d’assurer leurs vieux jours tout en garantissant l’avenir de leurs enfants et des générations futures. Néanmoins, il y a lieu de relever les nombreuses réticences qui subsistent encore dans l’adoption des cultures pérennes. Celles-ci tiennent au fait que les cultures pérennes, dont les gains sont différés, sont considérées comme exigeantes, laborieuses, dans un milieu où la logique qui prédomine est le « safesty first » à cause notamment de la pauvreté couplée à la faible espérance de vie.

De manière générale, si le PIREDD Equateur peut se féliciter du fait que la quasi-totalité des fermiers sélectionnés disposent des titres, il est néanmoins à déplorer que, dans de nombreux cas, les contrats les liant au programme manquent encore pour un bon nombre d’entre eux à cause de la nouvelle donne en matière du versement des PSE qui n’est plus sous la responsabilité du WWF.

Les principales attentes des fermiers peuvent se résumer en renforcement en matériels aratoires (bèche, houe, machette) et en appui financier pour l’entretien au moins pour la première année.

### 3.4.2.2. Champ de multiplication de bouture de manioc

Dans la province de l’Equateur la culture du manioc revêt une importance capitale. Sous diverses formes, le manioc ou ses dérivés, sont servis dans la quasi-totalité des repas. Même si le manioc est plus cultivé pour ses racines tubéreuses qui sont transformées en chikwangue, les feuilles sont également préparées comme l’épinard avec du poisson fumé, entre 2 et 4 fois par semaine et par ménage. Le champ de manioc (« *elanga ya kwanga »*) est traduit littéralement par « le champ de chikwangue » suggérant la place de choix qu’occupe le manioc fermenté et transformé dans l’alimentation de différentes communautés. Il en résulte que toute variété introduite doit répondre à cette donne liée à la préférence des populations de l’Equateur.

Ainsi, le PIREDD Equateur avait acquis et distribué 395 700 mètres linaires (ML) des boutures améliorées du manioc de la variété TME 419 dit « OBAMA », en faveur de 194 communautés repartis dans les 6 secteurs couverts par le programme ; ce qui a eu comme conséquence l’installation de 200 ha de champs de multiplication. Le cultivar TME 419, mieux connu par les producteurs comme « Obama » a connu une rapide adoption depuis le début du Programme mais il avait déjà été introduit, timidement vers la fin du projet CAFEC porté par WWF dans la région.

S’inscrivant dans la logique de la préservation des espaces forestiers, les champs de multiplication des boutures de manioc sont exclusivement installés sur des jachères et en aucun cas pas dans la forêt primaire. Au tout début, la proximité pour faciliter l’accessibilité aux champs était un critère primordial de choix des terrains pour la multiplication des boutures de manioc, cependant, avec la contrainte liée à la divagation des bêtes d’élevage, les communautés ont dû soit éloigner les champs soit les clôturer carrément. Dans tous les secteurs mais particulièrement dans ceux des Ekonda et du lac Ntomba, certains champs de multiplication de bouture de manioc sont d’accès difficile pendant la saison de pluie ou après de grosses pluies.

Avant le lancement du champ de multiplication des boutures, le programme appuie financièrement le CLD concerné pour booster les travaux de la mise en place. Ceci est certes important pour favoriser la réussite de la mise en place mais en même temps, crée une attitude de dépendance et conforte la perception insidieuse mais persistante « Elanga ya projet » (= le champ du projet) alors ces champs de multiplication appartiennent bien aux communautés concernées. Aussi, dans tous les CLD visités, la même plainte est-elle relayée. Il s’agit de l’appui financier promis pour l’entretien dont le délai d’attente est plus long que celui qui avait été annoncé.

De manière générale, l’on observe une bonne implication des communautés dans les travaux liés aux champs de multiplication des boutures de manioc. Ainsi, la répartition des tâches est souvent sexospécifique. Les hommes s’occupent des travaux pré-culturaux alors que les femmes prennent le relai pour le reste des travaux champêtres à partir de la plantation. Les communautés ont bien adopté et intégré les itinéraires techniques et respectent la consigne de ne pas récolter les feuilles avant la maturité. Cependant, dans quelques champs multiplication de manioc, en secteur des Ekonda et du lac Ntomba, des feuilles ont visiblement été récoltées. Dans ces mêmes secteurs, quelques champs donnaient une nette impression d’avoir reçu des boutures douteuses. Il s’avère que soit ces boutures sont de mauvaise qualité (malingres, peu vigoureux, de petit calibre avec faible diamètre au collet), soit qu’il s’agit d’un mélange variétal. Dans les deux cas, il s’agit des situations susceptibles de mettre en danger la distribution prochaine des boutures issues de ces champs de multiplication. Dans le secteur des Elanga, les premières boutures qui avaient été distribuées étaient de mauvaise qualité et n’avaient donc pas permis la récolte, ce qui avaient anéanti tous les efforts consentis par la population. Dans le secteur de Bokatola quelques communautés se plaignent du manquer des boutures de manioc et des matériels aratoires. **Ceci suggère l’existence d’une espèce de gradient d’intervention, plus on s’éloigne de Mbandaka et Bikoro, moins les interventions sont perceptibles**.

### 3.4.2.3. Risque phytosanitaire

Certains champs de multiplication (cas du village Bongonde Djole) sont installés à proximité des champs ordinaires portant de variétés différentes et où s’effectuent normalement des récoltes de feuille. Ceci n’est nullement recommandable, du point de vue génétique et phytosanitaire à cause des risques de contamination et de diffusion de certaines pathologies, même si les variétés améliorées sont résistantes car au-delà d’une certaine charge virale, la fragilité peut apparaître ; ce qui peut, à terme, affecter les matériels de propagation destinés à la diffusion.

### 3.4.2.4. Appréciation et niveau d’adoption de la nouvelle variété de manioc diffusée et destination des récoltes

Sur l’ensemble de la zone couverte par le programme, il se dégage une bonne adoption du cultivar de manioc TME 419 dit « Obama » qui a même rapidement supplanté les variétés locales dans les préférences des producteurs et consommateurs locaux, à la faveur de ses caractéristiques : variété douce et goutue, bonne pour la cuisson directe, pâteux pour la chikwangue (caractéristique essentielle à l’Equateur), feuilles abondantes et délicieuses, résistance à la mosaïque africaine du manioc et à la verse. Outre ces différentes caractéristiques intrinsèques, cultivar « Obama », considéré comme précoce dans le milieu, a un très bon rendement permettant ainsi d’augmenter le revenu des producteurs et de contribuer à réduire l’expansion des espaces à emblaver.

Subséquemment, il en a résulté une forte et rapide appropriation des communautés pour les travaux relatifs aux champs de multiplication de boutures qui sont généralement bien entretenus.

Les produits des récoltes des champs communautaires sont repartis principalement entre les membres presqu’au prorata des efforts alors que les boutures sont distribuées, dans la mesure du possible à toute la communauté.

**Le défis du programme à ce niveau** concerne essentiellement la fourniture des intrants et matériels de qualité en fonction des saisons agricoles ; des matériels végétaux de multiplication de qualité et la capacité à faire face à la forte demande en jeunes plants de palmiers à huile.

## 3.4.3. Maman chikwangue

Les données reprises dans le rapport du PIREDD Equateur renseignent qu’à ce jour, 66 associations féminines sont accompagnées dans la production de la chikwangue améliorée. Cette activité suscite un véritable enthousiasme et récolte un succès franc dans toutes contrées visitées, dans la mesure où elle est adoptée rapidement d’une part et que d’autre part elle permet d’engranger des revenus intéressants pour les femmes qui s’y adonnent. L’initiative chikwangue améliorée a fortement contribué à l’autonomisation de la femme qui participent activement aux besoins des ménagers (scolarité, soin de santé, lancement dans le petit commerce...) ; ainsi, celles-ci sont dorénavant moins dépendantes de leurs maris.

A Ilanga par exemple, les femmes nous ont accueillis en danse et en chant, vantant les vertus de l’entrepreneuriat : « *La femme qui ne sait pas se débrouiller ni entreprendre ne saura pas soutenir son foyer et son mari sera malheureux et criblés des dettes* ».

« *To kata bilanga, bolamu na biso, tolongola misu nan gambo ya reserves*”.

“Mosala na kwanga eza na esengo »

La dimension animation rurale a bien marché dans la sous-composante chikwangue améliorée.

« Ba mama eee eee, kwanga eza na tekiniki »

« Ba mama, tolamuka, tokende liboso, tozonga sima te ».

A chaque lancement, le programme appuie les femmes impliquées afin qu’elles se constituent un petit fonds de démarrage. Il faut 30 femmes pour constituer un groupe des mamans chikwangue qui bénéficient d’une formation après la récolte du manioc de la variété améliorée « Obama ».

La chikwangue améliorée diffère de la traditionnelle par des procédés qui vont de la façon de récolter (avec plus de soin, une attention particulière étant accordée aux aspects microbiologiques) jusqu’à la préparation puis au conditionnement pour la vente. Le travail de pré-préparation sont également délicats et nécessitent une plus grande hygiène. Dans les procédés traditionnels, le rouissage et la fermentation se font dans les étangs à l’état naturel, sans aucun soin particulier ; ce qui confère une coloration sombre à la chikwangue. A l’inverse, pour la chikwangue améliorée, outre la récolte soignée, le rouissage se fait dans des bacs, et la fermentation, dans de l’eau propre contenue dans des récipients sécurisés. L’emballage est également plus ou moins moderne avec recours au sachet pour maintenir la coloration blanche obtenue.

Au début les opérations de préparation étaient presqu’exclusivement collectives, quitte à se partager les dividendes. De plus en plus, les femmes arrivent à en produire chacune chez elle, même s’il subsiste encore des préparations collectives. Dans le cas des préparations individuelles, bien souvent, les femmes sont confrontées à la faible disponibilité des matériels de travail (bassin, machette, bac, etc.). Cependant, aussi bien pour la préparation individuelle que pour la préparation en groupe, les femmes sont confrontées à la pénibilité du travail surtout pour l’étape de la mouture du manioc fermentée.

**Appréciation**

Dans tous les secteurs, la chikwangue améliorée est très prisée sur les marchés locaux où elle a carrément supplanté la chikwangue traditionnelle qui ne trouve de marché que lorsque le stock de chikwangue améliorée est épuisé. Par ailleurs, sa demande va crescendo aussi pour les voyageurs sillonnant la zone d’intervention du programme que sur le marché de Mbandaka. De plus en plus, certains voyageurs, pour s’assurer de ne point rater cette chikwangue font des réservations à l’avance. Toutefois, les Mamans Chikwangue PA éprouvent encore des difficultés à écouler leurs produits à cause de la perception négative de ces dernières dans la région dont la majorité remettent en cause leur hygiène. Ceci décourage certaines d’entre elles à s’impliquer dans l’initiative Mamans chikwangue. Dans les associations mixtes, la stratégie est de leur confier certaines tâches en amont de la préparation (puisage d’eau, apport de bois, quelquefois récoltes …) de manière à éviter qu’elles soient en contact direct avec le produit fini. Néanmoins, quelques problèmes d’inclusivité se posent avec les femmes PA qui s’estiment parfois lésées ou considérées comme de seconde zone. Quelques-unes d’entre elles ont souvent l’impression d’être exclues et vont jusqu’à croire que leurs noms ne sont pas inscrits dans les registres des membres des associations. « *Ba longola ba nkombo na biso na mikanda ya projet* » (= les autres raient nos noms sur les registres du programme). Elles souhaitent, au besoin, avoir leurs propres associations et souhaitent davantage s’intégrer dans le travail de chikwangue. Le problème restera celui du marché à cause de la perception des clients.

Quoi qu’il en soit, l’on remarque un véritable engouement avec une croissance rapide des femmes formées, un désir grandissant de celles qui ne sont pas encore formées de bénéficier de la formation. De mêmes, celles qui ont reçu la formation, sont animées du désir de partager leur savoir aux autres femmes. Quelques associations ont même doublé le nombre du départ.

## 3.4.4. Associations Villageoises d’Epargne et Crédit (AVEC)

L’initiative AVEC introduite par WWF dans le compte du PIREDD Equateur depuis 2020 est également une réussite qui suscite beaucoup d’intérêt, dans un contexte où aucune Institution de Microfinance (IMF) ne désire s’installer dans les milieux ruraux de l’Equateur, ne projette venir investir en milieu paysan, encore moins octroyer des crédits aux producteurs agricoles souvent jugés peu solvables, ne fournissant généralement aucune garantie. Ces associations sont en même temps une preuve de la capacité des producteurs ruraux à constituer l’épargne et, dans une certaine mesure, à projeter des initiatives d’investissements et à rembourser. AVEC survient avec des activités génératrices de revenus pouvant contribuer à la diversification des revenus afin, in fine, de contribuer à favoriser, en milieu rural, des alternatives à la déforestation et à la dégradation de la forêt pour la survie. Par ailleurs, elle a également dédouané les femmes du poids liés aux crédits non formels (« banque Lambert ») aux taux d’intérêt prohibitifs (allant jusqu’à plus de 50%), souvent à l’origine des conflits.

Les avantages d’AVEC peuvent se résumer comme suit :

* Epargne sécurisée ;
* Accès au crédit pour des situations urgentes (santé du ménage, scolarité des enfants, …) ;
* Taux d’intérêt raisonnable ;
* Garantie des bénéfices à la fin de l’exercice.

L’appui du PIREDD aux avec consiste, en amont, à la structuration des activités génératrices des revenus (principalement mamans chikwangue puis micro-entreprise) dont WWF assure la formation. Ce n’est que quand le dynamisme d’une association est garanti que l’AVEC devient pertinent et possible. Après la structuration, le programme appuie les AVEC en formation sur la gestion financière, la mise en place, la rédaction des statuts puis leur légalisation auprès de l’Administrateur du territoire, la remise des documents, la dotation en caisses, en registres et en fiches de tenue des comptes.

Initialement 15 Associations villageoises d’Epargne et Crédit (AVEC) mises en place par les femmes productrices de la chikwangue améliorée dans les secteurs des Ekonda et des Elanga avaient obtenu l’agrément de reconnaissance et de fonctionnement. Les dossiers de 15 autres Associations villageoises d’Epargne et Crédit (AVEC) productrices de la chikwangue améliorée dans le secteur de Bokatola sont soumis auprès de l’Administrateur du territoire d’Ingende et attendent leur officialisation par ce dernier. Cependant, il importe de signaler que cette initiative lancée par le PIREDD a suscité de nombreux émules, particulièrement dans les secteurs du territoire de Bikoro au point que l’on compte aujourd’hui un nombre impressionnant d’AVEC autonomes.

Dans leur fonctionnement, les AVEC sont essentiellement alimentée par les mamans chikwangues et, dans une certaine mesure par les micro-entreprises de PFNL. La plupart d’entre elles commencent donc avec les 30 premières femmes d’une association de maman chikwangue et, au fil du temps, elles s’élargissent rapidement. De manière formelle, il n’existe pas, à proprement parler, des conditions d’adhésion. Il s’agit généralement des clauses tacites qui intègrent principalement la confiance, le sérieux et la garantie de solvabilité basée sur la connaissance des habitants du village. Celles ou ceux qui témoignent des indices de faible fiabilité ne sont généralement pas admis ; on leur trouve des prétextes tels que la saturation de l’AVEC par exemple. Ceci peut donc être considérée comme une stratégie de minimisation des risques. De plus en plus, les hommes et les autres membres de la communauté s’y intéressent.

Pour constituer un fonds, les membres sont tenus d’effectuer des dépôts qui vont de 1 000 FC, considérés comme une part à 5 000 FC (équivalent à 5 parts). A chaque dépôt, l’on verse 200 FC de plus afin d’alimenter le fonds de solidarité pour d’éventuelles assistances aux membres d’AVEC. En plus de ce fonds communautaire de solidarité, les emprunts des membres sont remboursés avec un intérêt de 10% à une échéance d’un mois. Les membres empruntent soit pour subvenir aux besoins de santé, de scolarité, de construction ou d’investissement dans une nouvelle activité génératrice des revenus. Les frais de dépôts et les intérêts atteignent parfois des sommes importantes dans le contexte de différentes communautés.

Le montant annuel engrangée par AVEC vont jusqu’à plus de 6 millions de francs congolais. Le montant perçu est réparti en 3 catégories à savoir : les mises de chaque membre, les bénéfices et la solidarité.

La répartition de la part liée aux dépôts à la fin de l’exercice se fait au prorata des mises. La répartition des intérêts épouse également la même tendance. Généralement, à la fin de l’année, grâce au fruit des intérêts, une partie des sommes engrangées sont allouées aux festivités de fin d’année (achat des bêtes à abattre et à repartir aux membres) et une autre partie est repartie proportionnellement aux membres de l’AVEC.

Dans les villages exclusivement PA, comme c’est le cas de Bowulama, AVEC existe mais est encore à ses débuts parce que, dans le contexte de semi-autarcie et d’une économie peu monétarisée, la thésaurisation l’emporte largement comme mode d’épargne et il n’existe quasiment pas d’épargne. La trésorière garde les sommes perçues soit à la maison, soit (souvent) dans le nœud des pagnes. L’on peut, par exemple relever un contraste saisissant à seulement 15 km de différence entre une AVEC mixte à dominance bantou et une autre exclusivement PA (tous dans le secteur de Bokatola) en termes de revenu respectivement d’une part 800 000 FC congolais et d’autre part seulement 12 000 FC.

**Gestion des risques**

Malgré le faible risque dû à la sélection plus ou moins rigoureuse à l’entrée, il n’existe pas de risque zéro. Ainsi, certaines AVEC se sont retrouvées avec quelques problèmes d’insolvabilité. Ainsi, pour suppléer aux montants non remboursés, les AVEC recourent aux intérêts. Jusqu’à ce jour, le recours à l’autorité publique établie n’a jamais réussi à résoudre le problème alors même qu’il est imposé aux AVEC une taxe de 40 000 FC par le territoire.

# **3.5. Composante Bois – Energie (mise en œuvre par WWF)**

La composante Bois – Energie vise à produire le bois énergie durable, à partir des sources durables d’approvisionnement (hors forêt), en périphérie des agglomérations (où la demande ne cesse de croître) et dans les alentours des habitations en milieux ruraux. Elle ambitionne également réduire la consommation du bois au travers le recours à des technologies efficientes.

## 3.5.1. Appui à la production du bois énergie à faible impact environnemental et promotion des sources d’approvisionnement durable

### 3.5.1.1. Mise en place des boisements

Après prospection et identification sous CLIP de 1 358 ha de sites de boisements énergétiques dans les terroirs villageois planifiés du programme, 470 ha de boisement énergétique ont été installés sous PSE. Il s’agit de 50 ha dans le secteur de Lusankani (territoire de Lukolela) et de 420 ha dans le secteur du Lac Ntomba (territoire de Bikoro) grâce à 504 000 plantules d’Acacia mangium issues de 21 pépinières installées dans 7 villages (Momboyo, Mpenda, Nioni, Isumaeliko, Isala, Bwembete et Ehanga). Ces pépinières sont généralement bien soignées.

Dans le secteur de Lusankani, le temps mort qui s’est écoulé pendant la période de cessation des activités par WWF a eu des répercussions fâcheuses sur la bonne tenue des pépinières dont les plantules sont toutes aoûtées (ayant largement dépassé l’âge du repiquage) d’une part, et sur les espaces reboisés d’autre part. Dans le terroir de Nsongo par exemple, sur les 24 ha qui avaient été reboisés, seuls 5 ha ont échappé au feu. Malgré l’absence d’entretien visiblement depuis un certain temps, sans doute due au découragement pour non versement à ce jour de PSE (largement au-delà de la période convenu), l’on observe une relative bonne croissance des pieds rescapés.

Dans le secteur du Lac Ntomba, une première tentative de semis direct s’est soldée par un échec, anéantissant ainsi les premiers efforts consentis alors que les communautés se plaignent d’avoir travaillé sans avoir été rémunérées. Il se peut que la logique était de parer au plus pressé pour tenter de récupérer les retards accumulés. Tout était rentré dans l’ordre après le passage par la pépinière. Il s’avère donc que la stratégie de semis direct est à éviter quelles que soient les conditions.

Il convient de noter que, dans certains CLD du secteur du Lac Ntomba, Il y avait un certain engouement et même une volonté d’emblaver plus de superficie mais WWF leur aurait demandé d’arrêter et de limiter les espaces. En outre le travail se fait dans l’inclusivité, les femmes et les PA sont impliqués et travaillent dans l’harmonie.

De manière générale, les communautés se plaignent du retard du paiement tout en déplorant que certaines personnes engagées dans le travail sont mortes et, donc, n’ont pas eu l’occasion de jouir du fruit de leurs efforts. Ces communautés, et particulièrement ceux qui s’étaient impliquées dans le reboisement ont l’impression de ne pas être écoutés, d’être méprisés voire d’être devenus la risée de ceux qui ne s’y étaient pas impliqués. Ceci alimente même la frustration et la colère de certains qui sont allés jusqu’à séquestrer un véhicule du programme. En conséquence, les champs sont mal ou pas entretenus, les coupe-feux sont quasi-inexistants ou envahis. Le niveau d’accompagnement est faible, les 4 superviseurs choisis sont non payés jusque début mars 2021. Ils accusent également des insuffisances en matériels et en équipement de travail.

Il s’avère que ce volet important est à prendre au sérieux, à recadrer car le risque d’échec ou de sabotage peut être considéré comme imminent.

Globalement les principaux défis à ce niveau concernent :

* La clarté des contrats et des clauses ;
* La réduction de la lourdeur dans le processus de paiement ;
* La transparence sur le montant à payer ;
* La carence en équipements de travail et en sachet en polyéthylène.

Les défis en matière de reboisement restent :

* Le non-respect du planning de cette activité avec notamment la non livraison, la livraison irrégulière, tardive et parfois incomplète des intrants ;
* Le non-paiement du PSE jusqu’à ce jour.

### 3.5.2. Efficacité et efficience énergétique

### 3.5.2.1. Processus de fabrication des foyers améliorés

Le PIREDD Equateur a prévu un volet efficacité et efficience énergétique pour des besoins domestiques en promouvant et en vulgarisant en amont, des meules de carbonisation et en aval, des foyers culinaires améliorés. Dans ce cadre, 30 personnes issus de 9 villages dont 3 PA ont été formées. Entretemps, plus de 1 500 foyers culinaires améliorés continuent à être produits et sont mis progressivement sur le marché alors que deux fours ont été installés dans le secteur de Bokatola, l’un à Bokuma et l’autre à Loonga. De même, 7 unités de fabrication des foyers améliorés sont installées et accompagnées alors que la formation des artisans se poursuit dans différents centres de la zone couverte par le programme.

L’initiative des foyers améliorés date du projet CAFEC du WWF qui avait déjà formé quelques producteurs. Ces derniers s’organisent dans des ateliers d’une dizaine de personne. L’organisation du travail dépend d’un atelier à un autre. A Ngombe par exemple, l’atelier compte 9 membres dont 3 dans l’administration et 6 techniciens (3 femmes et 3 hommes). De manière générale, ces ateliers sont inclusifs, les hommes et les femmes ainsi que les PA (là où on les retrouvent) participent aux travaux. A Mbandaka, le chef d’atelier est même un PA. La succession des travaux devant aboutir à la production des foyers améliorés est fractionnée en quelques groupes spécialisés. Quoi qu’il en soit, même dans ce fractionnement, la répartition des tâches dans ces ateliers est généralement sexospécifique. Les femmes s’occupent des aspects plastiques (pilage de l’argile et travail de céramique) alors que les hommes prennent en charge tout ce qui est en rapport avec la quincaillerie (scierie, découpage des tôles et autres métaux, …) et la peinture.

La sélection des types d’argile convenable est une tâche qui nécessite une certaine expertise pour le choix des gisements. Si le choix est mal opéré, cela peut impacter sur la qualité des céramiques et donc des foyers améliorés. La période favorable pour la récolte est la petite saison sèche ; quand il pleut, il est pratiquement impossible de récolter l’argile. Par ailleurs, pour qu’elle soit bien sèche, la céramique nécessite 21 jours.

Malgré le grand enthousiasme observé chez les artisans fabricants des foyers améliorés, ils travaillent dans des conditions difficiles et périlleuses : les matériels et équipements de travail ne sont pas toujours disponibles et lorsque l’on doit couper les tôles pour faire les formes, ils sont tranchants et peuvent entrainer de graves blessures. Le travail du pilage à la main est également lourd et pénible pour les femmes. Toutefois, à Mbandaka, le plus grand atelier recourt à un générateur pour certaines opérations.

A Ntondo dans le secteur du Lac Ntomba (territoire de Bikoro), la communauté dispose d’un grand entrepôt où 3 communautés y travaillent, 2 bantoues et une PA. La capacité de production est de 4 000 foyers par an mais dans le cadre du PIREDD, l’atelier a pu produire 1 000 pièces. Les artisans sont encadrés par un Ingénieur (partenaire de WWF), ancien de Génie militaire qui assure la supervision et l’appui technique. Cet Ingénieur supervise pratiquement l’ensemble de la zone d’intervention du programme.

A ce niveau, les plus grands défis difficultés concernent la sécurisation des conditions de travail des artisans, la réduction de la pénibilité du travail, particulièrement pour les femmes, la disponibilités de certains matériels dont les cisailles, les étaux, les marteaux, les tenailles, les scies à métaux, les pointeaux, les meules, les rivets, les seaux, les grands sachets pour fermenter l’argile, les bassins, les machette, etc.

### 3.5.2.2. Commercialisation des foyers améliorés

La commercialisation des foyers améliorés se fait soit directement dans les ateliers, soit au travers des associations des femmes qui ont contracté avec WWF auprès de qui elles s’approvisionnent. A Mbandaka, il existe 7 associations féminines spécialisées dans la commercialisation des foyers améliorés dont Maman Nzela ya Développement (MND) et Femmes Sans Frontière (FSF) disposant chacune d’un bureau sur l’une de principales artères du centre-ville de Mbandaka. Dans ce cadre, WWF a organisé 3 formations sur le renforcement des capacités en gestion financière au profit de ces organisations. Celles-ci contribuent à la lutte contre la déforestation et le changement climatique par la sensibilisation communautaire en promouvant l’utilisation des foyers améliorés qui réduisent sensiblement la consommation du charbon de bois, dans le but de réduire la pression sur les forêts. Elles informent et forment la population sur la façon d’utiliser ce nouveau type de foyer dans les médias, les églises, les marchés et même par la méthode de porte à porte.

Ces femmes s’approvisionnent auprès de WWF qui, lui, fait le relai entre ces dernières et les producteurs répandus à travers les différents secteurs du PIREDD. Les bureaux situés au centre-ville jouent le rôle de lieu d’exposition (pour la vulgarisation) et de point de vente. La vente se fait généralement cash mais quelquefois, ces organisations fournissent à crédit des foyers améliorés à différents services de la ville. Dans ce cas, les clients règlent leurs factures à la paie de fin du mois. Le prix d’achat auprès de WWF est de 12$ alors que le prix de vente est de 15$ par foyer ; les 3 dollars de bénéfices sont dévolus à la caisse des organisations commerçantes et contribuent à leur fonctionnement. Dans certains cas, ces organisations tiennent des registres dans lesquels sont inscrits les montants versés par certains ménages démunis pour l’acquisition des braseros.

Cependant, ces organisations de commercialisation estiment que les bénéfices engrangés restent encore faibles au point qu’elles travaillent à perte. En effet, ces bénéfices ne leur permettent pas de couvrir leurs charges et ce, en raison de la lenteur dans l’écoulement. Toutefois, même si l’écoulement semblent encore lent, il importe de noter que la tendance des ventes est haussière pendant les 3 derniers mois, grâce notamment au travail de sensibilisation via la radio.

### 3.5.2.3. Appréciation des foyers améliorés

La population apprécie les foyers améliorés qui permettent d’économiser d’importantes sommes d’argents. Ceux-ci sont en passe de supplanter les braseros ordinaires grâce à leur caractère économique, pratique en termes de consommation de charbon de bois et de leur longue durée de vie. Certains estiment que la cuisson est plus rapide avec le foyer amélioré. Dans bien des cas, les hommes sont plus intéressés à l’acquisition des foyers améliorés ; « Papa ako pema » (« l’homme va enfin souffler » entend-on dire, en termes de dépenses récurrentes pour l’approvisionnement en braises.

Une simple comparaison permet d’établir qu’avec :

* Les foyers ordinaires >> 2 sacs/mois
* Les foyers améliorés >> 1 sac pour 2 mois.

En termes de durée :

* Foyers ordinaires >> 3 à 4 mois pour 2 à 3.000 FC
* Foyers améliorés >> 3 à 5 ans pour 30.000 FC

Cependant, selon le feed-back des consommateurs relayés par les commerçantes, des différences dans la qualité des foyers produits sont observées par rapport aux lieux de provenance. Certains foyers améliorés ont connu des cassures rapides et même des explosions. Ntondo (secteur du Lac Ntomba) et Ngombe (secteur de Lukolela) sont cité parmi les meilleurs sites d’approvisionnement. Ainsi, certaines unités de production des foyers améliorés dont celui de Ngombe reçoivent quelquefois des commandes en provenance de Kinshasa.

Le défis à ce niveau concerne l’uniformisation des procédés, l’identification de nouveaux gisements d’argile et son stockage pour éviter la pénurie en saison de pluie, l’organisation du maillon commercialisation, l’amélioration de la rentabilité via le perfectionnement de la technologie, les stratégies de diffusion et d’écoulement …

## 3.5.2. Appui à la sécurisation et à la mise des savanes

Dans le secteur de Lusakani, 5 268 hectares de savanes arbustives ont été identifiés sous CLIP et géoréférencés. Dans cette superficie, 3228 ha sont mis en défens sous compensation PSE en faveur des communautés impliquées ; les fonds générés seront destinés à financer la mise en place progressive des initiatives communautaires locales de développement.

Au lancement du processus, les communautés ont bénéficié d’un appui pour la surveillance communautaire et un forfait d’environ 50$ a été remis aux ayants-droits.

Dans l’Equateur, les savanes ne sont pas valorisées pour l’exploitation agricoles. Elles sont considérées comme une passerelle pour atteindre la forêt ou les étangs naturels où s’effectue la pêche par écopage principalement par les femmes et les enfants. Ainsi, ces espaces sont généralement brûlés afin d’éviter aux passants soit d’être gênés par les hautes herbes, soit d’être mouillés par la rosée les matins et les soirs.

La gestion de la mise en défens varie d’une communauté à une autre mais sa réussite dépend du leadership du CLD, de la cohésion sociale entre membres, de la bonne et transparente utilisation des fonds du premier versement PSE et du niveau de structuration des CLD même si, jusqu’à ce jour, aucun CLD du secteur de Lusankani n’a été redynamisé. D’une manière générale, la mise en défens était une réussite en première année, malgré quelques ratés de faible ampleur par-ci par-là. Le versement de PSE avait davantage galvanisé les communautés et contribué à susciter l’adhésion de certaines autres communautés encore réticentes.

Des couloirs servant de pare-feu ont été tracés et dégagés puis des boutures de manioc ont été installés de part et d’autre sur ces allées dans le but de contribuer à la sécurisation et de constituer à la fois un stock de boutures améliorés et une réserve en manioc. Malheureusement avec la réticence de la population quant aux chances de réussite du manioc en savane, le faible niveau de soin apporté auxdites boutures et les passages réguliers des membres des communautés, il n’y a pratiquement pas eu reprise du manioc. Par ailleurs, les pares-feux sont majoritairement moyennement à mal entretenus sauf dans des rares cas des communautés très consciencieuses. Ceci peut également être dû au retard de versement de PSE largement au-delà du délai convenu.

Certaines communautés bien encadrées sont très dynamiques, entreprenantes, consciencieuses et respectent presque scrupuleusement la mise en défens. C’est le cas du CLD Ilanga regroupant 5 villages (Ilanga 1, 2, 3, Bosongo, Monanga). En revanche, certaines autres sont moins enclines au respect scrupuleux de la mise en défens. Dans de nombreux cas, les savanes dont la mise en défens en première année était des parfaites réussites et qui, de ce fait, avait bénéficié du PSE ont été victimes de feu au cours de la deuxième année. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : sabotage des communautés voisines non bénéficiaires de PSE, inconsciences des membres des communautés bénéficiaires, inadvertance de certains, sabotage dû au retard de paiement de PSE de l’année 2021 au-delà de l’échéance.

Si les CLD engagés dans la mise en défens dès la première année étaient liés au programme au travers des contrats signés avec WWF, ceux inscrits depuis 2021 ne disposent pas de contrat. Le WWF qui ne paie plus ne pouvant plus signer les contrats, la FAO s’étant arrogé cette prérogative. Il en est de même pour tous ceux qui avaient antérieurement un contrat, ils ne l’ont plus à partir de 2021. Ainsi, en réalité, du point de vue juridique, rien ne lie les communautés avec le programme, encore moins avec WWF. Cette ambiguïté entretient un certain malaise aussi bien pour les CLD que pour WWF qui, dans une certaine mesure, perd et sa crédibilité et son autorité morale sur les communautés.

Il importe d’observe qu’avec le temps et la sensibilisation, les communautés perçoivent progressivement l’importance de préserver les savanes des feux afin, dans une échéance raisonnable, de rapprocher les forêts (et donc les espaces agricoles) de leurs villages. Dans quelques cas, les effets graduels de la régénération de la forêt sur les savanes mises en défens sont déjà perceptibles, notamment dans le début de changement de la composition floristiques, notamment pour celles datant de 2020. La population perçoit des changements dans la composition de la végétation, particulièrement pour les savanes mises en défens préservées depuis le projet CAFEC.

Quoi qu’il en soit, malgré la compréhension croissante du bien-fondé de la mise en défens, il persiste encore, de manière variable, dans la perception de certaines communautés, l’idée selon laquelle les espaces où il leur est interdit de mettre le feu ou d’agir selon leur bon vouloir ne leur appartiennent plus. Pour cette opinion, il s’agirait d’une stratégie subtile d’accaparement des terres par WWF. Certains encore pensent que les bénéfices de la mise en défens seront plutôt récoltés par WWF. Cette perception, surtout pour les communautés qui rentrent dans la mise en défens en deuxième année et donc n’ayant pas encore bénéficié de PSE, handicape la préservation stricte. Même si les savanes ne sont pas utilisées pour l’agriculture, ne plus en disposer à souhait est perçu par certains comme une privation notamment pour les femmes qui y pratiquaient la pêche par écopage.

« *Les savanes ? Depuis toujours, nous n’y cultivons pas, nous ne manquons pas de terre. Lorsque nous brûlons, après la repousse, nos vaches y paissent* ». Un ancien à Elikya

Dans un tel contexte, il va sans dire que l’opération de mise en défens nécessite au préalable un grand travail de sensibilisation et de conscientisation sur sa pertinence d’une part, et d’autre part, il est impérieux de mettre en place des pares-feux suffisamment larges, et bien situés afin d’offrir des couloirs aux passants et de limiter la propagation du feu en cas d’incinération.

**Destination des PSE**

Lorsqu’un CLD reçoit son PSE, une part (25%) est remise aux ayants-droits et le reste est destiné à la réalisation des projets sociaux de base, de développement ou d’auto prise en charge. Dans certains CLD (Ilinga par exemple), les ayants-droits ont même renoncé à leur part pour la reverser dans la cagnotte communautaire afin de servir aux besoins de l’ensemble. Ceci suggère une bonne symbiose entre CLD et ayants-droits. Quant au réalisation, à titre illustratif, le CLD Ilinga, une communauté, très entreprenante et consciencieuse en matière de mise en défens, a construit 3 salles de classe de l’école primaire en brique cuite et en tôles, son bureau de CLD, une maison de passage et a dégagé de la route qui débouche sur le lac Ntomba ; le CLD d’Irebu, qui a reçu la somme la plus importante en première année de mise en défens, a acquis une pirogue pour faciliter les déplacements des membres de la communautés ainsi que 2 chariots pour le transport des produits agricoles ; le CLD de Nsongo a, quant à lui, construit un poste de santé, 4 puits d’eau, mis en place une pharmacie communautaire et installé un système solaire dans le village. Certaines autres CLD ont initié des projets d’élevage ou appuyé la rémunération des enseignants non encore pris en charge par l’Etat.

**DEFIS**

A ce niveau, 2 principaux défis sont à noter, à savoir le respect des délais des versements de PSE et une meilleure sensibilisation et conscientisation de la population sur le bien-fondé de la mise en défens et, par ricochet, de sa sécurisation.

# **3.6. Composante Démographie/Planification familiale (mise en œuvre par la FAO)**

La croissance démographique, par la pression qu’exercent les humains de plus en plus nombreux sur les ressources naturelles et surtout forestière, est considérée comme l’un de principaux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Dans le souci de coordonner les efforts pour lutter efficacement contre ce fléau, la nécessité de mettre en place un cadre de concertation a conduit à la création du Comité Technique Multisectoriel de Planification Familiale (CTMP/PF) qui est un mécanisme de coordination des interventions en Planification Familiale. Ce Comité a pour mission notamment, d’assurer le suivi et la mise en œuvre du Plan Stratégique National de Planification Familiale à vision multisectorielle et des recommandations issues des différentes assises nationales et internationales sur la planification familiale.

Pour son opérationnalisation effective, le CTMP/PF s’est doté de trois plans de travail Trimestriel pour l’année 2020 ; ses activités ont été réalisées en concertation avec l’équipe PIREDD Equateur dans le cadre de la composante Planification Familiale, avec l’appui financier et la coordination technique de la FAO grâce à l’appui financier du FONAREDD.

Le plan de travail du quatrième trimestre 2020 mettait l’accent sur la sensibilisation et le plaidoyer. Dans le cadre de la sensibilisation qui a ciblé un travail en synergie avec différentes parties prenantes, il était prévu un atelier de sensibilisation de quatre jours pendant lequel il y a eu installation officielle des points focaux pour chaque groupe thématique PF (leaders religieux, jeunes, étudiants, adolescents). L’organisation des plaidoyers pour la mobilisation des fonds additionnels et des nouveaux partenaires Techniques et financiers en faveur de la planification familiale dans la Province de l’Equateur en général et de la zone d’intervention du PIREDD Equateur en particulier prévue en décembre 2020 a été reportée pour février 2021. Le Plaidoyer a organisé à Mbandaka, en présence du Gouverneur de province et les partenaires techniques et financiers s’était centré sur le rapport de l’exercice 2020 et la présentation d’un budget prévisionnel pour 2021. Par ailleurs, deux réunions ont été tenues : l’une pour l’analyse de la situation en 2021 et l’autre pour l’enquête de base line. Par ailleurs, la FAO a joué un rôle majeur dans l’organisation de quelques ateliers et enquêtes ainsi que des plaidoyers auprès des bailleurs des fonds, des campagnes de sensibilisation, l’élaboration des programmes sur la planification familiale et la santé de la reproduction avec les institutions de santé (ZS), les leaders d’opinion.

Cependant, cette composante quoique très importante dans la lutte contre la déforestation et de la dégradation des forêts n’a pas connu d’évolution notable. Il semble patiner et n’être qu’à l’étape exploratoire. Une année et demie est perdue dans la bureaucratie et les procédures. Les activités phares avec indicateurs d’effet n’ont pas été réalisées. Les populations ne sont pas formées, aucune campagne n’a été organisée et les prestataires n’ont pas encore bénéficié du renforcement des capacité. Il en résulte donc l’absence d’évolution en termes de taux de prévalence de contraceptif moderne qui devrait contribuer à réduire la pression démographique. Il va donc sans dire que pas grand-chose n’a été effectué à cause principalement des problèmes de conformité en rapport avec les transactions financières. Il s’agit notamment des formalités en rapport avec la possession d’un compte bancaire, condition sine qua non pour accéder au financement.

Cette situation semble contraster avec le dynamisme et l’enthousiasme apparent des acteurs du CTMP-PF et l’expertise est disponible dans un contexte où les besoins sont énormes. A cette allure et considérant le temps qui reste, il y a toutes les raisons d’être inquiet.

Toutefois, en 2022, les grands défis sont les temps et les moyens financiers (à disponibiliser) car le projet tire à sa fin ; il est important que l’équipe PIREDD Equateur et CTMP puissent mutualiser leurs efforts afin que très rapidement une stratégie robuste d’intervention sur terrain soit mise en place et qu’elle amène la planification familiale à l’atteinte des résultats par rapport aux indicateurs.

# **4. Conclusion, défis du programme et recommandations**

# 4.1. Conclusion

L’analyse de l’évolution du PIREDD Equateur révèle de nombreux signaux positifs suggérant un certain potentiel à entrainer quelques impacts sur la réduction des émissions, la déforestation et dégradation des forêts. Cependant, cette perception globalement positive laisse entrevoir une évolution variable selon les composantes du programme.

De manière générale, dans la conduite du programme, nonobstant la vision claire impulsée par le leadership local de la FAO ainsi que son dynamisme, il s’observe quelques problèmes de coordination et de cohérence aussi bien entre acteurs impliqués qu’entre différentes composantes, d’une part et, d’autre part, l’on peut remarquer une faible collaboration du programme avec les acteurs étatiques et de l’administration publique de la sphère environnementale qui risque de mettre en péril la pérennisation des acquis considérables du PIREDD Equateur. Par ailleurs, des problèmes de la mise à disposition des intrants et matériels de qualité, en quantité suffisante et à temps sont également remarqués ; il en est de même pour les échéances en matière de versement des PSE aux communautés. Ceci risque non seulement de mettre en péril l’exécution du programme, la préservation des acquis mais également entame la crédibilité du PIREDD Equateur.

Dans un tel contexte, il va donc sans dire que le programme doit fournir davantage d’effort pour améliorer sa coordination et sa communication interne mais également sa collaboration avec ces différentes institutions en donnant un poids plus important au COPIL en ce qui concerne les orientations tout en s’en respectant à sa mission première qui est l’orientation du programme.

Par ailleurs, au regard de l’évolution du programme, quelques accélérations et quelques recadrages s’imposent pour les composantes liées à la gouvernance et à l’aménagement du territoire afin de prioriser les secteurs géographiques susceptibles d’avoir le maximum d’impact. Dans cette même optique, et fort des leçons apprises lors de deux premières années, dont la première était plus exploratoire, il est souhaitable, en tenant compte de différentes recommandations, que le projet atteigne sa vitesse de croisière à partir de l’année en cours.

# 4.2. Défis du programme

Le plus grand défi du PIREDD Equateur qui peut même être considéré comme central ou névralgique est sans doute sa capacité à assurer et à garantir la cohérence ainsi qu’une bonne coordination entre différents intervenants et différentes composantes du programme.

A côté de ce principal défi, quelques autres défis sont à relever :

1. **Au niveau de la gouvernance, il s’agit des défis :**

* De replacer le COPIL au centre des orientations stratégiques du programme sur base des analyses pertinentes et de des débats de fond ;
* D’accorder toute l’attention nécessaire à la création, la refondation et/ou la redynamisation des CLD, points de captage et de canalisation des investissements REDD+ au regard des plans cadres de développement des terroirs qu’ils sont appelés à porter ;
* De renforcer les capacités de l’administration publique et de la société civile de la sphère environnementale d’une part, et de l’impliquer davantage dans diverses activités, de manière à favoriser la pérennisation des acquis du PIREDD Equateur.

1. **Au niveau de l’aménagement du territoire, il s’agit des défis :**

* D’assurer la planification complète et rapide l’ensemble des terroirs constitutifs de l’aire du programme en se référant à l’existant ainsi que les terroirs devant être planifiés prioritairement ;
* De renforcer les capacités pratiques du personnel local de la division de l’aménagement du territoire.

1. **Au niveau de la foresterie, il s’agit des défis :**

* D’harmoniser la vision avec la province en matière des superficies de CFCL à accorder ;
* D’accélérer le processus d’élaboration des PSG intégrant, pour les CFCL concernées, l’approfondissement de la réflexion susceptibles à celles-ci de jouir des dividendes liés à la préservation des tourbières.

1. **Au niveau de l’agriculture, il s’agit des défis :**

* D’assurer la fourniture des intrants et matériels en respectant les saisons agricoles ;
* De fournir du matériel végétal en quantité suffisante et de bonne qualité afin d’augmenter la productivité et, par ricochet de réduire l’augmentation des superficies.

1. **Au niveau du bois – énergie, il s’agit des défis :**

* De respecter scrupuleusement le planning des activités de reboisement notamment en ce qui concerne la livraison complète des intrants de qualité ;
* De s’en tenir aux délais de versement de PSE tout en assurant une sensibilisation et conscientisation adéquate de la population sur le bien-fondé de la mise en défens et, par ricochet, de sa sécurisation.

1. **Au niveau de la démographie, il s’agit des défis :**

* D’assouplir les procédures de décaissement et d’accélérer les processus susceptibles de favoriser l’atteinte des résultats par rapports aux indicateurs.

# 4.3. Recommandations pour améliorer la réalisation des résultats

Au regard de l’évolution des interventions du PIREDD Equateur, il est impérieux qu’il s’attèle à améliorer sensiblement la cohérence, la coordination et l’intégration, d’abord au sein de la coordination (FAO et WWF), ensuite entre la coordination et les différents prestataires des services, puis entre les différents prestataires (notamment GASHE et ERND) et enfin entre les différentes composantes. De ce fait, l’ensemble des interventions doivent se centre autour des CLD (porteur des interventions dont le PIREDD doit s’assurer de l’appropriation) et fonder sur une planification claire de l’aménagement du territoire autour d’une en ayant comme leitmotiv la préservation de la forêt. Par ailleurs, la FAO doit améliorer sa communication (interne et externe), accélérer ses procédures, réduire sa bureaucratie et sa lourdeur pour les deux années restantes.

Ainsi, spécifiquement, selon les composantes, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

1. **Au niveau de la gouvernance**

* Renforcer le processus de structuration des CLD (préexistants, nouvellement créés et à créer) afin d’aboutir à des choix plus inclusifs des acteurs dynamiques et capables de contribuer à un meilleur ancrage des interventions et à leur véritable appropriation ;
* Veiller à ce que l’élaboration des cartographies dont certaines sont en cours de planification se fasse en collaboration avec les CLD afin de favoriser l’appropriation de ces dernières et leur meilleure intégration dans le vécu des communautés locales ;
* Assurer l’accompagnement et suivi de proximité des CLD ;
* Par le temps qui court et au regard de l’évolution du programme, il serait plus efficace de Cibler dans le cadre de la refondation et/ou redynamisation, prioritairement les CLD des terroirs actuellement et/ou potentiellement porteurs des investissements REDD+ ;
* Dynamiser et renforcer les passerelles d’échanges entre différents acteurs du Programme ;
* Améliorer la collaboration et l’inclusion de l’administration publique de la sphère environnementale
* Clarifier et respecter les missions du COPIL, la qualité des participants en intégrant les acteurs clés de l’administration publique de la sphère environnementale et respecter la programmation des sessions. Aussi, est-il important que le COPIL s’attèle à traiter des questions techniques de fond, en prenant le temps qu’il faut pour les vider. A ce niveau, un recadrage et un recentrage des objectifs s’imposent. Les sessions peuvent, par exemple, s’étaler sur un minimum de deux journées. La première pourrait se consacrer à l’évaluation du programme, à la présentation des résultats et aux recommandations alors que les travaux de la deuxième journée pourraient s’atteler à la planification pertinente des activités, selon une approche thématique avant validation ;
* Améliorer la communication, mettre effectivement en place le MGPR et le vulgariser lors de la création, redynamisation et/ou refondation des CLD ;
* Mettre en place et faire fonctionner de manière effective les groupes thématiques ;
* Améliorer la communication avec la Province (Gouvernorat) et les différentes coordinations et divisions provinciale de l’Equateur.

1. **Au niveau de l’aménagement du territoire**

* Renforcer les capacités en cartographie et en manipulation des outils de planification spatiale du personnel de la division provinciale de l’aménagement du territoire ;
* Veiller à produire des cartes dont la lisibilité est relativement facile pour les communautés. A titre illustratif, la traduction en langue locale (lingala) des narratifs et autres sur les PSAT doivent se faire de manière compréhensive et non en recourant à un style inutilement trop grammatical que finalement pas grand monde ne comprend ; par ailleurs, ce serait très utile de prévoir la traduction française ;
* Au sujet des PSAT, au regard de la lenteur dans l’avancement de la prestation par GASHE, il devient important de procéder par priorité en ciblant particulièrement les terroirs actuellement et/ou potentiellement porteurs des investissements REDD+ pour les travaux de PSAT ; une autre idée serait de choisir de se se focaliser sur ceux qui peuvent être finalisés dans un délai raisonnable, afin d’éviter risque de dispersion ou de « superficialité » ;
* Promouvoir, la stratégie d’économie d’échelle en mutualisant certaines étapes du processus par l’intégration de plusieurs terroirs lorsqu’il s’avère possible tout en multipliant des équipes pour réalisation la planification concomitamment ;
* Etant donné que GASHE fait le même type de travail dans le secteur de Lusakani (non considéré dans le cadre l’accord actuel avec la FAO il est important que sa méthodologie s’inscrive dans celle harmonisée contenue dans le guide validé par FONAREDD et qu’il a lui-même trouvée plus enrichie de manière à le faire profiter au programme ;
* Clarifier les aspects géographiques et sociologiques dans la planification des terroirs (cas de Penzele et Lokolama) ;
* Approfondir la réflexion en matière de tourbières et accompagner les communautés des terroirs concernés dans la planification de manière à éventuellement capter des financements.

1. **Au niveau de la foresterie**

* Harmoniser les vues avec la province et renforcer le plaidoyer en vue d’obtenir un nombre plus important des titres et des superficies plus importantes pour les CFCL ;
* Favoriser l’émergence et la conception des PSG émanant véritablement de la base pour une meilleure appropriation ;
* Accompagner et appuyer particulièrement en gestion financière et des entreprises les micro-entreprises de PFNL (encore à leur début ;
* Contribuer à améliorer sélection des produits porteurs et s’y concentrer. Renforcer les capacités en transformation et dans l’artisanat de manière contribuer à améliorer la conservation et surtout les process et la technologie en vue d’obtenir une plus-value à certains produits très recherchés ;
* Améliorer la filière et aider à trouver de nouveaux marchés plus rémunérateurs pour les micro-entreprises des PFNL.

1. **Au niveau de l’agriculture**

* Renforcer la prise en charge des agronomes en les motivant davantage et en leur dotant des moyens de transport simples (vélo) pour assurer la mobilité et l’accompagnement des producteurs selon les itinéraires respectueux de la forêt ;
* Réfléchir sur l’implémentation d’une logique diffuse des itinéraires techniques qui se passent de l’agriculture itinérante sur brûlis ;
* Renforcer les capacités des agronomes et des producteurs en matière de la gestion de la fertilité et des soins culturaux grâce à des techniques écologiques, économiques et efficientes (mulching, enfouissement de la matière organique et introduction des légumineuses rampantes) ;
* En matière acquisition des intrants, équipements et matériels, même si elle peut rester sous la responsabilité de la FAO, il serait mieux que WWF qui a la responsabilité des composantes y relative soit associé. Par ailleurs, il est important que le calendrier agricole soit respecté et que la fourniture du matériel végétal soit soumise aux exigences de qualité afin d’augmenter la productivité et, par ricochet de réduire l’augmentation des superficies et ce, en veillant aux quantités requises ;
* Rapprocher les pépinières des milieux de transplantation afin d’initier les producteurs tout en réduisant les coûts de transport et les pertes notamment pour les cultures délicates comme le café. Ces pépinières villageoises devront néanmoins être bien sécuriser et bien suivies.
* Doter les associations ou en faciliter l’accès aux machines (moulins spécifiques) pour certaines étapes de la fabrication de la chikwangue. L’ingénierie locale peut être mise à contribution pour produire une telle machine afin de réduire la pénibilité du travail des mamans chikwangues et leur permettre ainsi de consacrer une partie de leur temps à d’autres tâches de production et de reproduction. Les machines ainsi acquises seront gérées par elles-mêmes selon un mode de gestion qui permettrait leurs renouvellements ;
* Par rapport aux PA, il est important de prévoir des programmes spécifiques relatifs par exemple à l’alphabétisation fonctionnelle, à la diversification des revenus, au développement de certaines filières d’une part mais aussi un travail collectif pour changer la perception des communautés sur PA et des PA eux-mêmes vis-à-vis des autres. Ceci nécessite beaucoup d’effort car eux-mêmes doivent quitter leur propre complexe vis-à-vis des autres.

1. **Au niveau du bois-énergie**

* Veiller au respect du planning de différentes étapes du reboisement en commençant par l’acquisition des intrants de bonne qualité et en quantités suffisantes ;
* Intégrer le fait que le PSE est une étape d’un processus intégré et complexe. Les paiements devraient se faire selon un enchainement logique et dans le respect des échéances. Il est donc important que la question du versement des fonds soit bien élucidée. Etant donné que c’est WWF qui exécute (et signait les contrats avec les exécutants) et suit les activités y relatives, il serait, pour judicieux, pour plus de souplesse et de pragmatisme, que la responsabilité du versement lui revienne, au besoin, après vérification conjointe avec la FAO et/ou sous sa supervision ;
* Davantage sensibiliser, conscientiser les communautés sur le bien-fondé de la mise en défens et réfléchir sur les mécanismes de sécurisation efficaces des espaces mis en défens. Dans cette optique, les écoles, les églises et d’autres leaders d’opinion peuvent être mis à contribution. Il serait aussi pertinent de trouver des stratégies qui impliquent, d’une manière ou d’une autre, les communautés voisines tout identifiant plus efficacement les axes à retenir comme pare-feu ;
* En ce qui concerne les foyers améliorés, en considérant l’appréciation générale et son importance par rapport à la réduction de la déforestation d’une part, le faible niveau de vie de la population d’autre part ainsi que la faible vitesse d’écoulement de ces foyers, il serait bénéfique d’envisager une stratégie de fidélisation des consommateurs au travers des ventes et achats fractionnés ;

1. **Au niveau de la Démographie**

* Considérant l’époque du projet, il serait souhaitable d’assouplir les procédures de financement, d’identifier des prestataires fiables ayant pignon sur rue ou de recourir à des canaux fiables de la division de la santé afin d’accélérer le processus d’accès au financement ;
* Par ailleurs, il semble qu’un recadrage géographique prioritaire s’impose, dans un premier temps dans les zones à forte concentration humaine (agglomérations et périphéries) afin d’espérer avoir un impact réel. Il en est de même pour un recadrage et un recentrage des objectifs à grand impact ;
* Néanmoins, une réflexion doit être menée pour décider de la pertinence du maintien de cette composante dans le PIREDD Equateur. Peut-être faudra-t-il l’abandonner aux autres agences spécialisées de Nations et réallouer les fonds à la consolidation de la gouvernance et de la structuration des CLD. Une partie des fonds peut également servir à l’implantation d’une radio communautaire pour davantage informer la population, non seulement pour cette composante mais aussi sur les autres composantes en faveur de l’objectif commun qui est celui de la préservation de la forêt et des ressources naturelles ;
* Pour les PA, il est judicieux de prévoir activités et programmes spécifiques pour les PA d’une part et d’autre part une éducation communautaire de longue haleine pour inverser la tendance sur la perception des communautés bantoues sur les PA.

## **Annexe 1. Agenda exécuté sur terrain**

Samedi 12 février : Voyage de Kisangani à Kinshasa

Lundi 14 février : Prise et échanges avec l’équipe FONAREDD à Kinshasa

Mardi 15 février : Réunion (en ligne) de cadrage avec l’équipe de mise en œuvre FAO et WWF

et harmonisation du calendrier de la mission

Mercredi 16 février : Arrivée à Mbandaka

Contact et briefing avec le Cher de mise en œuvre FAO

Logement

Jeudi 17 février : Réunion de briefing et planification avec l’équipe FONAREDD, Chef de mise d

De mise en œuvre FAO et son adjoint WWF

* Civilités au Dircab Progouv et échanges sur l’implication de la Province
* Echanges sur l’implication, la participation, l’appréciation et la perception, l’appropriation du Programme + difficultés avec :
* Le Coordonnateur Prov. de l’Environ. et le Dvpt Durable
* Le CD Dvpt rural
* Le CD ai Aménagement du territoire
* IPAGRI
* Société civile (APAI, GTCRR, REPALEF, REPEQ)

Vendredi 18 février : Echanges avec ERND

Déplacement pour le secteur de Lusankani (axe fluvial) avec l’équipe FONAREDD, Chef de mise en œuvre FAO, Conseiller du Progouv

Arrivée à Ngombe

Briefing avec le Chef de Base WWF

Civilités au Chef de Secteur Lusankani

Samedi 19 février : Déploiement sur terrain sur l’axe Ngombe – Irebu – Ilinga

Vérification de :

* Structures de gouvernance préexistantes
* La mise en défens
* Des réalisations des PSE
* CFCL
* Inclusivité, participation et implication des populations
* Champs communautaires de multiplication des boutures de manioc
* Fermiers pilotes et planteurs
* AVEC
* Associations mamans chikwangues
* Micro entreprises PFNL

CLD et localités visitées :

* Irebu
* Ilinga
* Bosongo
* Bongeli
* Botondo

Dimanche 20 février : Déploiement sur terrain sur l’axe Ngombe – Elikya

Vérification

* Structures de gouvernance préexistantes
* La mise en défens
* Reboisement Acacia
* Des réalisations des PSE
* CFCL
* Inclusivité, participation et implication des populations
* Champs communautaires de multiplication des boutures de manioc
* AVEC
* Fermiers pilotes et planteurs
* Micro entreprises PFNL

CLD et localités visités :

* Elikya
* Nsala Mbukani
* Sange
* Ikali
* Nsongo

Lundi 21 février : sur place à Ngombe

* Vérification opérationnalité, fonctionnement et niveau de satisfaction des unités de production des foyers améliorés
* Chef de Secteur : Debriefing et civilités au Chef de Secteur de Lusankani
* Retour sur Mbandaka

Mardi 22 février : Départ pour l’axe routier (Territoires de Bikoro et d’Ingende)

Vérification de :

* Structures de gouvernance nouvelles et préexistantes
* Champs communautaires de multiplication des boutures de manioc
* Champs de multiplication des cultures vivrières
* Pépinières cultures pérennes établies
* Fermiers et planteurs pilotes
* Unités de fabrication des foyers améliorés
* Structures locales de gouvernance créées
* AVEC
* Associations Mamans chikwangue
* CFCL + celles en instance d’attribution des titres
* Micro entreprises PFNL
* Agents territoriaux

Territoire de Bikoro

Secteur des Elanga

CLD et localités visités

* Bongonde W’ofonge
* Buya I
* Kalamba

Mercredi 23 février :

CLD et localité visités

* Ilanga
* Penzele
* Bofidji

Jeudi 24 février :

Secteur du Lac Ntomba

CLD et localités visités

* Isala
* Isumeliko
* Nioni
* Iyembe Monene

Vendredi 25 février :

CLD et localités visités

* Ntondo
* Mpaha Mahenge
* Mpaha Bolia
* Momboyo (incident et séquestration véhicule WWF)
* Mbuli
* Maringo

Samedi 26/02 :

CLD et localités visités :

* Itiko
* Nkuna
* Bombembe
* Bowulama
* Bokatola village
* Ipeko

Arrivée à Bikoro

Dimanche 27 février : Voyage retour pour Mbandaka

Secteur des Elanga (sur la voie du retour)

CLD et localités visités :

* Bongonde Djole

Retour sur Mbandaka

Lundi 28 février :

* Echange avec GASHE

Ma 1er mars :

* Debriefing avec WWF
* FAO

## **Annexe 2. Liste des personnes et structures rencontrées**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | Structure | Nom | Qualité du responsable | Numéro de téléphone (et mail) |
| 1 | Gouvernorat de Province de l’Equateur | INGILA Jean-Marie | Directeur de Cabinet de S.E. M. le Gouverneur de Province | +243816910046  ([Jeanmaringila55@gmail.com](mailto:Jeanmaringila55@gmail.com)) |
| 2 | FAO | François KAPA | Coordonnateur mise en œuvre PIREDD Equateur | +243818997135  ([francois.kapa@fao.org](mailto:francois.kapa@fao.org)) |
| 3 | WWF | Laurent NSENGA | Coordonnateur adjoint mise en œuvre PIREDD Equateur | +243851490433  ([lnenga@yahoo.fr](mailto:lnenga@yahoo.fr)) |
| 4 | Coordination provinciale de l’Environnement et du Dvpt durable | * Zéphirin BAIBUWAWA * Delphin NSOMUA | * Coordonnateur ai * Chef de Bureau forêt | +243811499373  +243817304900 ([msomuadel@gmail.com](mailto:msomuadel@gmail.com)) |
| 5 | Inspection prov. du Dpt rural | ELONDA Ondungi | Inspecteur provincial | +243815219455 ([ipdr.equateur@gmail.com](mailto:ipdr.equateur@gmail.com)) |
| 6 | Aménagement du territoire | * EWANGA Bomanga * BOKOYO Nkoy | * Chef de Division ai * Chef de Bureau Politique, réglementation et normes | +243827321785  +243858106129 |
| 7 | Inspection provinciale de l’Agriculture | Ir NGILIMA Ekameko Hugo | Inspecteur provincial | +243817301201 |
| 8 | APAI | MBO Besoyi Sese Louis | Coordonnateur | +243842091919 |
| 9 | Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion des Ecosystèmes Forestiers de la RDC (REPALEF) | BOPIO Babia Samuel | Coordonnateur | +243858165761 ([sbopio@gmail.com](mailto:sbopio@gmail.com)) |
| 10 | Réseau d’Encadrement des Pygmées de l’Equateur (REPEQ) | * BEKALOLA Léon Camille Bibongo * BAYEYE Lokondo Victor | * Président * V/Président | +243856182869  +243840679272 |
|  |  |  |  |  |
| 11 | GTCRR Equateur | Coordonnateur provincial | BONGAMBO Mwakatita Barnabé | +243811495879 |
| 12 | Environnement Ressources Naturels et Développement (ERND) | * Chargé de programme * Assistant Antenne Mbandaka * Logisticien Antenne Mbandaka * Expert cartographie | * Me TSHAKOMA Espoir * MINDOMBA Romain * NKULUFA Trésor * LUBINDA Alfred | +243821109842  +24382543855  +243812701026  +243813644608 |
| 13 | Groupe d’Action pour Sauvegarder l’Homme et son Environnement (GASHE) | * Coordonnateur * Directeur des Programme * Chargé de Projet Forêt d’avenir | * MATHE Julien * KASEREKA Etienne * TCHATCHAMBE Georges | +243817302648  +243811914286  +243820088595 |
| 14 | Mama na Nzela ya Développement (MND) (= Femmes sur la voie du Développement) | Coordinatrice | BIONGO Claudine | +243812748885 |
| 15 | Femmes sans frontières (FSF) | Coordinatrice | KANGU Jacquie | +243810943023 |
| 16 | Comité Technique Multisectoriel Permanent pour le repositionnement de la Planification Familiale (CTMP-PF) | * Secrétaire Exécutif (et Coord. Santé de la reproduction) | * Dr BAMWANGI Gabriel * OTIABINI John * BELE Alexandre * NSELE wa Nsele Florence * BENGO Ruth * DIMBOKO Stéphane | +243819215546  ([gabrielbaymwani@yahoo.fr](mailto:gabrielbaymwani@yahoo.fr))  +243858121100  ([jotiabin@gmail.com](mailto:jotiabin@gmail.com))  +243823431285  ([belealexandre@gmail.com](mailto:belealexandre@gmail.com))  +243858130962  ([fnselewansele@gmail.com](mailto:fnselewansele@gmail.com))  +243821566701  ([ruthbengo.rb@gmail.com](mailto:ruthbengo.rb@gmail.com))  +243858110620  ([stephanedimboko@gmail.com](mailto:stephanedimboko@gmail.com)) |
| 17 | Union des Eleveurs Pygmées de Bongonde (UEPYBO) | Coordonnateur | BELONGO Bikembi | +243853786294 |
| **Axe fluvial - Secteur de Lusankani Territoire de Lukolela** | | | | |
| 18 | WWF Base de Ngombe | Chef de base | MUTAMBUE Basile | +243821266200/810509001 |
| 19 | CLD Irebu | Président | EBONGO Joël | +243053896065 |
| 20 | CLD Ilanga | Président | EMBELE Gustave | +243824049883 |
| 21 | CLD Bongeli | Président | NKANO Bompongo | -- |
| 22 | CLD BOTONDO | Président | MBILO Manzaka | -- |
| 23 | Ferme pilote Botondo | Fermier | IPEPO Mboyo | -- |
| 24 | CLD Elikya | Président | NSALE Isesa |  |
| 25 | CLD Sange | Président | MPUTU Ilanga Raphaël | +242050324643 |
| 26 | CLD Ikali | Présidente | EYALA Mboka Béatrice |  |
| 27 | CLD Nsongo | Président | NKAMBA Bokonga Robert | +243828157590 |
| 28 | Ferme pilote Nsongo | Fermier pilote | IYEMBA Ngombo Rymain | +243823164269 |
| 29 | Secteur Lusankani | Chef de Secteur | MBOYO Bakowo Louis | +243812426123 |
| 30 | Unité de production foyers améliorés de Ngombe | * Chef d’atelier * Technicienne * Comptable | * NSIMBO Puget * NGANDOMOKO Astrid * MOSEKA Mimi | +243813329848  +243813902733 |
| **Secteur des Elanga** | | | | |
| 31 | Base WWF de Kalamba | Chef de base | Ir LUBWEME Hilaire | +243812695600 |
| 32 | CLD Bongonde W’Ofonge | Président | BOKELE Weye Jean-Pierre |  |
| 33 | Ferme pilote à Bongonde Djole | Capita de la ferme Celio | MBOLO Mayele | +243828904296 |
| 34 | Ferme pilote à Buya I | Fermier pilote | BANGOFA Judo | +243858149100 |
| 35 | CLD Buya I | * Président CLD * Chef de localité | * BALUSU Bangele Stéphane * BAOTO Bofete | +243892402341  +243820704663 |
| 36 | Mission de Kalamba | Supérieur de la communauté des frères | Fr IHOMI Basile | +243817304933 |
| 37 | CLD Ilanga | * Président * Entreprise marantacée * Entreprise natte * Entreprise mfumbwa | * EMPELE Bokemo José * YONDO Lokaleme * SIMBA Mpete * BOLOLO Bokungu | +243824848837 |
| 38 | CLD Penzele | * Président * Présidente Maman chikwangue | * LOMBO José * MPUTU Basombo Isabelle | +243846670580 |
| 39 | Ferme pilote Bofidji | Fermier pilote | Alain Mpela | +243825847660 |
| 40 | CLD Bofidji | * Présdte amans chikwangue | * BOLUMBU Béatrice |  |
| 41 | Encadrement paysan (Secteur des Elanga) | * Agronome Gpt Bofidji ouest A * Agronome Gpt Indjolo * Agronome | * IPOLI Ngando * IYELI Ewewe * BONONGO Miche |  |
| **Secteur du lac Ntomba** | | | | |
| 42 | Secteur du Lac Ntomba | Chef de secteur | LOYIMI Bakungu Jean | +243851344210 |
| 43 | CLD Isala | * Président * Présdte Maman Chikwangue * Chef de localité Isala | * IYA Nkumu * BANGA Iyeli * IYOMBE Nkumu Olivier | +243852112627 |
| 44 | CLD Isumeliko | Président | BOHAO Israël | +243847660014 |
| 45 | CLD Nioni (Iyembe Monene) | * Président * Prédte Maman Chikwangue | * LOHANGE Théophile * MBOYO Emiliane | +243853290167  +243894711828 |
| 46 | CLD Ntondo | * Ingénieur technicien | * Ir IYEL Nascony | +2438505888226 |
| 47 | CLD Ntondo Nsamba | Président | LOKOLO la Eponda | +243842596996 |
| 48 | CLD Ntondo Yenze | Président | LOKOLO Biembe |  |
| 49 | CLD Pa Ntondo | Président | LOMBE Moïse | +243976237090 |
| 50 | Fermier de Mpaha Mahenge | Fermier | MOLA MIONGO Kamaro |  |
| 51 | CLD Mpaha Bolia | Président | NTENDE Mbokolo |  |
| 52 | Ferme pilote | Fermier | BAFOTO Boika Emmanuel (Satan) | +24384141949 |
| 53 | CLD Mbuli | * Président * Présdte Maman chikwangue | * BONTULA BONGANYA * MOKULI Marie (PA) | +243893580323 |
| 54 | Village Ipeko | Fermier pilote | BONGONGO Patrice | +243891902350 |
| **Secteur des Ekonda (Territoire de Bikoro) et Bokatola (Territoire d’Ingende)** | | | | |
| 55 | Secteur de Bokatola | Chef de Secteur | MBO Ilela Chaga | +243811777642 |
| 56 | Base WWF | * Faisant fonction Chef de base * Agronome de secteur | * BANGANDA Vicky * LOYOMO Willy | +243813497876  +243812587441 |
| 57 | Secteur des Ekonda | Planteur | BOKONGO Ibula Claude | +243829682085 |
| 58 | Base Bokatola | Chef de Base | MULABU Dany | +243825201501 |
| 59 | Village Bombembe (forte présence PA) | * Capita * Présdte Maman chikwangue | * BENGOLO Isali Keke * Maman EHUME Ikanya |  |
| 60 | Village Bowulama (exclusivement PA) | Présdte Association | Maman BOMPOTO Bongumba |  |
| 61 | Encadrement du secteur Bokatola | * Agronome du secteur * Agro gpt Bomwenzo * Agro gpt Bomwenzo * Agro gpt Bomwenzo * Agro gpt Batina Lifumba | * EWUKA Likenga Moïse * Mbenga Bokoko * MPIA Kanga Achille * BOALA Ekoto Mpaka Jonas * BOONGO Mpeko Saidi |  |
| 62 | Bokatola village | * Présdte Maman chikwangue * Chef de centre Dvpt rural | * LOKWA Eloko Nadine * ELOKO Yabelo Maurice |  |
| 63 | Société civile Equateur du Secteur de Bokatola | Président | WASA Lokoku Pierre (PA) |  |
| 64 | CLD Itiko | V/Présidente | KANGA Micheline |  |

1. Ceci sera mieux élucidé dans la partie consacrée à la composante aménagement du territoire. [↑](#footnote-ref-1)